

Voltere

by @egis

Shaping Tomorrow's Tourism

ATELIER
GREYHER

Rapport de phase 3

18 juin 2024



**AMO pour l'élaboration
d'un schéma directeur
pour la structuration et le
développement de la filière
fluvestre en Seine-et-
Marne pour la Seine et ses
affluents**

Introduction

1

Principes du schéma directeur fluvestre

Ce schéma directeur pour la structuration et le développement de la filière fluvestre en Seine-et-Marne pour la Seine et ses affluents vise à **établir des orientations stratégiques claires pour orienter le développement durable de la filière sur les prochaines années.**

Élaboré en collaboration avec les acteurs du territoire, ce schéma a été enrichi par des échanges approfondis avec les collectivités. Ces échanges ont permis une compréhension des politiques, des schémas en vigueur, ainsi que des projets en cours et à venir. Cette approche participative permet aux orientations de s'aligner avec les réalités territoriales et les besoins spécifiques de la filière.

Comme le schéma d'aménagement et de développement touristique de Seine-et-Marne 2023-2028, la feuille de route tire parti des opportunités touristiques émergentes et s'inspire des tendances actuelles telles que le tourisme durable et le slow tourisme. Cette vision forge un cadre dynamique et évolutif, qui non seulement satisfait les exigences actuelles mais anticipe également les futures tendances du marché.



La mise en œuvre du schéma fluvestre nécessitera un ajustement opérationnel des actions pour répondre aux besoins terrain et cadres réglementaires existants.

Intégration du schéma fluvestre dans la stratégie touristique départementale

Intégration à la marque « Seine et Marne Vivre en Grand ! »

Le tourisme, pilier économique de la Seine-et-Marne, est en pleine mutation avec notamment un engouement fort pour le tourisme vert, les mobilités douces et l'itinérance. Cette nouvelle ère est aussi marquée par l'hybridation des pratiques de loisirs et d'affaires, la croissance du tourisme de proximité et l'engagement social et écologique des visiteurs.

Le schéma fluvestre de la Seine amont et ses affluents répond directement à ces nouvelles pratiques et s'intègre naturellement dans l'ambition de la marque "Seine-et-Marne, Vivre en Grand !", qui célèbre le développement durable, un tourisme respectueux de l'environnement, et valorise les richesses naturelles et culturelles du département. Ce schéma est également une extension du schéma fluvestre de la Marne et ses affluents, enrichissant ainsi l'expérience touristique de manière cohérente et homogène à travers tout le département.

« Le nouveau voyage au fil de l'eau »

En 2023, **le schéma d'aménagement et de développement touristique de la Seine-et-Marne 2023-2028** renouvelle l'ambition du tourisme seine-et-marnais avec le concept de « nouveau voyage », qui s'appuie sur des valeurs départementales fortes : authenticité et simplicité, respect, famille, tradition et intergénération, proximité et audace.

Au cœur de la Seine-et-Marne, les cours d'eau sont de véritables vecteurs de développement et offrent des opportunités pour un tourisme qui embrasse pleinement les principes de slow-travel et de tourisme vert, durable et de proximité. **Le schéma directeur pour la structuration et le développement de la filière fluvestre en Seine-et-Marne pour la Seine et ses affluents** s'inscrit harmonieusement dans le cadre du « Nouveau Voyage » mettant l'accent sur :

- **Le tourisme vert et le slowtourisme** : renforcement de l'offre d'itinérance douce et de tourisme vert, répondant à l'engouement croissant pour les mobilités douces et les escapades nature.
- **Le tourisme de proximité** : promotion des activités fluviales accessibles aux résidents et régionaux, soutenant ainsi le tourisme de proximité et les expériences authentiques.

Enseignements du diagnostic

1

Les grands constats

Les grands constats



Un territoire de transition : entre Paris et la Bourgogne,

- urbain vers Paris qui est également un réservoir de clientèles de proximité
- plus rural et « vert » vers l'est et le sud



Une très bonne accessibilité jusqu'à Montereau vs. **une accessibilité moindre** de la Bassée et des communes riveraines de l'Yonne



Une belle dynamique de projets sur l'ensemble du territoire : structuration du réseau de voies vélo, mise à Grand Gabarit, infrastructures portuaires...



Une notoriété faible de la destination : plusieurs dénominations, mais un passage incontournable pour les pratiquants fluviaux



Des potentiels de développement d'une nouvelle offre limités par : peu de centres urbains en bords d'eau pour sécuriser un modèle économique privé, réglementation et zones naturelles préservées, gestion des berges et chemins de halage, difficulté de recrutement, vieillissement de la population = décroissance de la fréquentation de la plaisance privée



Des freins à la navigation : gestions de crues, présence d'algues, nombre d'écluses



Des risques de conflits d'usages entre différentes activités fluviales et les communautés riveraines, passages de police fluviale

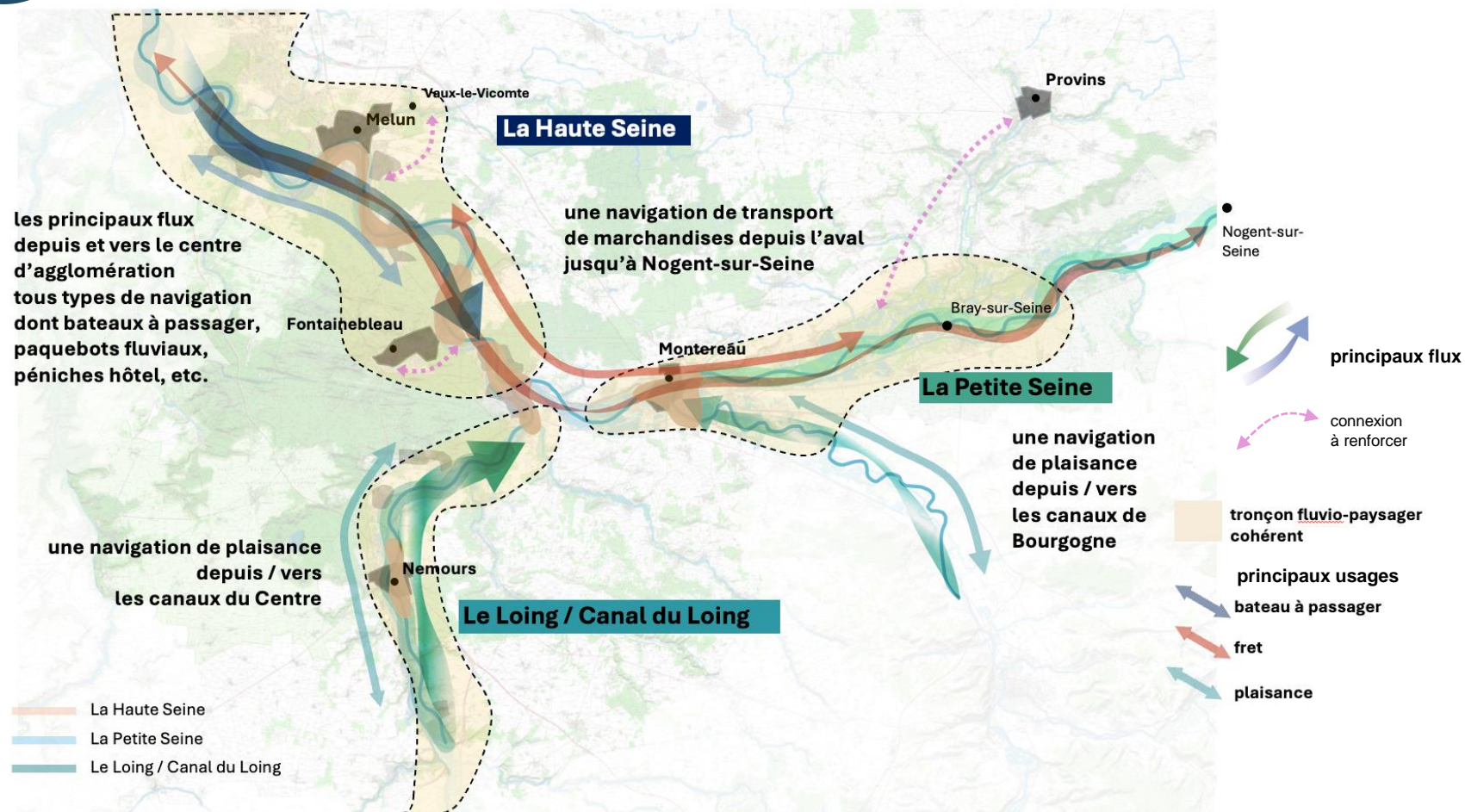


Des enjeux économiques à pondérer en fonction des univers de voie d'eau L'aménagement fluvial impose une approche qui intègre les enjeux des différentes filières d'activités fluviales et fluvestres qui irriguent la voie d'eau.

Les grands constats



Des usages et pratiques qui caractérisent chaque voie d'eau



Les grands constats



4 principaux secteurs d'accès au territoire

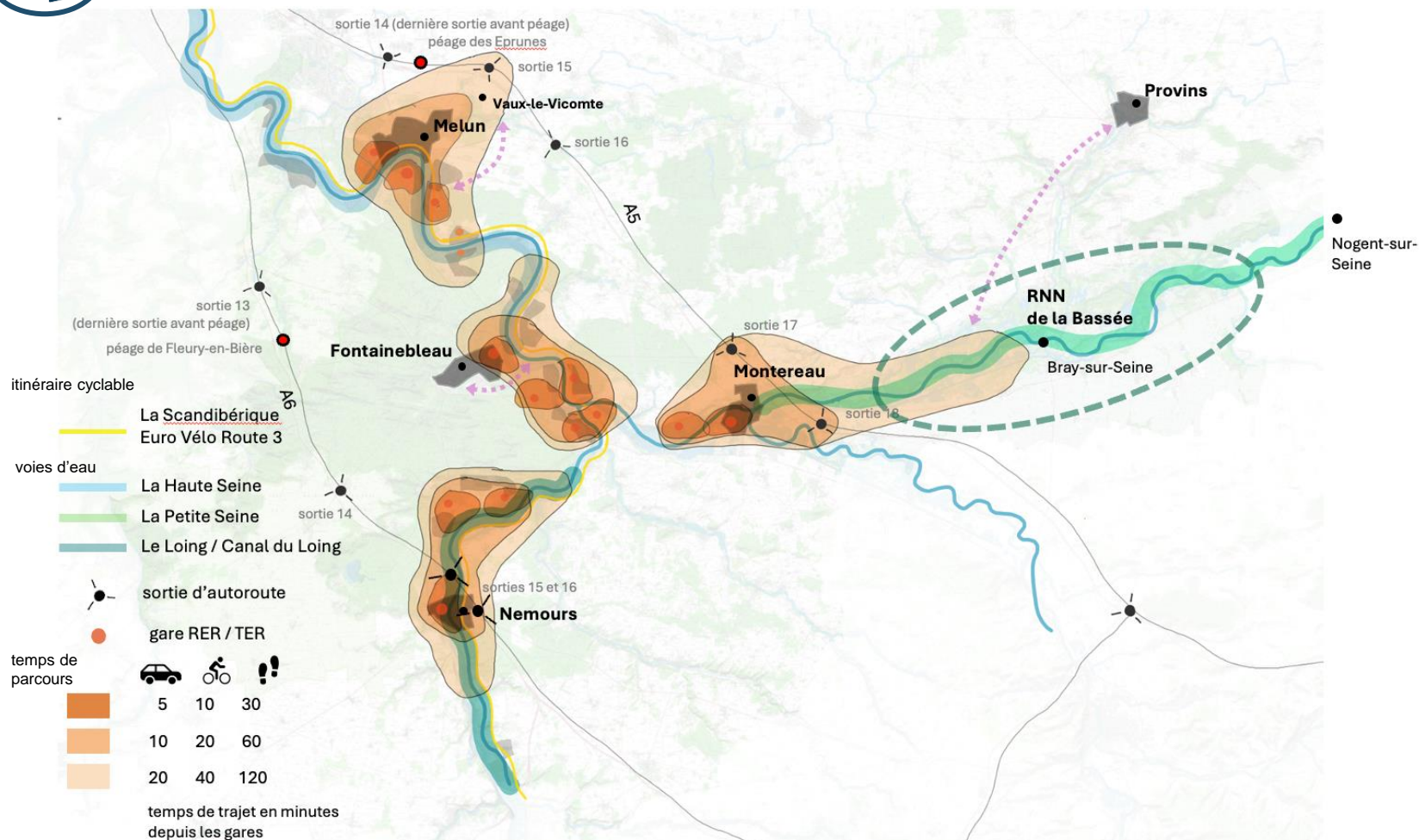


Schéma directeur pour la structuration et le développement de la filière fluvestre en Seine-et-Marne pour la Seine et ses affluents

Les acteurs de la filière fluvestre



Un défi de gouvernance et de coordination entre acteurs

- **De nombreux acteurs publics et privés** (SMA, VNF, Haropa, EPCI, Communes, opérateurs privés) impliqués pour faire vivre une filière qui n'est aujourd'hui pas structurée
- **Plusieurs projets**, ce qui nécessitent une meilleure coordination pour assurer la distribution et la fonctionnalité optimales des escales.



Communes

Opérateurs privés/publics



Les enjeux de l'organisation des acteurs

- Un enjeu à poursuivre : la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes des voies d'eau
- Un besoin de partager localement une lecture commune des enjeux fluvestres
- Une articulation à bien identifier entre les régions, départements et EPCI concernés par les différentes voies d'eau
- Un lien à renforcer entre les trois structures portant l'animation des voies d'eau SMA, VNF et HAROPA

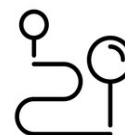
Profil et enjeux du territoire



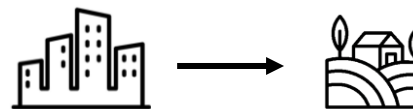
Pas d'identité unique



Un grand réservoir de population urbaine en demande de loisirs nature avec une très bonne accessibilité depuis la capitale



Entre deux grosses destinations fluviales à forte notoriété : Paris et la Bourgogne



Un territoire composite, urbain vers Paris au nord et plus rural vers l'est et le sud ; des réalités qui se reflètent dans le taux d'équipement et la densité de la population qui diminue à mesure que l'on s'éloigne de la capitale.

Sur le plan touristique :

- **3 pôles d'attractivité** plus ou moins proches de la Seine (Fontainebleau, Provins, Vaux-le-Vicomte)
- Un territoire aux **réalités multiples**, qu'elles soient en termes de **paysages, d'atouts touristiques et d'usages fluviaux et fluvestres**
- Un **environnement naturel** sur une grande partie du tracé, diversifié, mais conséquent

Orientations stratégiques

1

Les principes – socles

Premières orientations issues de la concertation

Les cours d'eau et leurs abords ont longtemps été :

- **Des centres vitaux de l'activité humaine**
- Des sites pour des **demeures élégantes du début du XXe siècle** ... aux habitats contemporains et aux zones de loisirs.

Aujourd'hui, les voies d'eau sont appréhendées comme :

- Des **alternatives au transport routier**
- Des **supports de sauvegarde des ressources en eau**
- Sur le plan des loisirs :
 - Des **espaces de fraîcheur**
 - Des **activités ludiques de proximité**
 - Des **pratiques de type slow tourisme**

Dans ce contexte, il devient crucial **d'accompagner ces évolutions de manière stratégique** pour :

- **Valoriser et tirer le parti économique de ces espaces**
- **Prioriser les investissements**
- **Prévenir les conflits d'usage et garantir la sécurité de tous**

Principes de la stratégie



Principe n°1 : Dynamique de croissance économique

- Favoriser des projets opérationnels et le développement de produits et services capables d'établir une masse critique nécessaire à la justification d'un modèle économique robuste.
 - Concentration des offres
 - Exploitation des centralités existantes pour maximiser les flux touristiques.



Principe n°2 : Renforcement et accompagnement des acteurs privés et publics pour le maintien d'activités existantes et l'implantation de nouvelles activités

- Une stratégie qui doit permettre de coordonner et valoriser les activités liées aux voies d'eau, en veillant à ce que tous les acteurs impliqués, des opérateurs locaux aux collectivités territoriales, soient connectés et soutenus.



Principe n°3 : Régulation et valorisation

- Encadrer les pratiques et sensibiliser les acteurs / publics à la gestion responsable et à la valorisation durable des activités fluviales et fluvestres à l'échelle des deux voies d'eau du Département : La Marne et La Seine et leurs affluents



Principe n°4 : Gouvernance d'une filière émergente

- Mettre en place une gouvernance structurée pour une filière impliquant de multiples acteurs autour d'un sujet polymorphe. Cette gouvernance doit coordonner les initiatives et définir clairement les rôles et responsabilités de chaque participant afin d'assurer une croissance cohérente et alignée des projets selon les voies d'eau et leurs usages principaux par sections de navigation.

Positionnement

Positionnement et clientèles

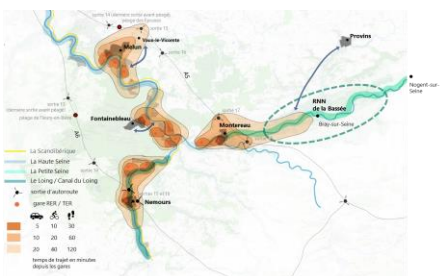
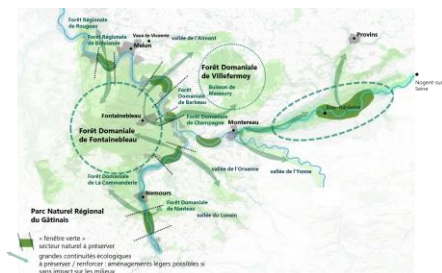
- Des sections linéaires « d'incarnation » pour chacune des activités fluviales avec des **positionnements spécifiques diversifiés**
- Des **intensités fluvestres** sur les berges en proximité des polarités urbaines qui rythment en chapelet les parcours fluviaux et terrestres à la fois lieux **d'évasion / échappatoire « nature »** pour les habitants de toute proximité seine-et-marnais et points d'intérêt pour les itinérants sur le linéaire
- Mais aussi... des zones naturelles préservées, « **fenêtres vertes** », qui s'inscrivent aussi dans une logique de transversalités et de corridors écologiques vers les espaces naturels dans l'épaisseur



- **Un potentiel de destination pour 4 typologies de clientèles :**

- Les riverains pour des escapades tout au long de l'année
- Des excursions et courts séjours de proximité : escapade au vert (slow tourisme / ressourcement), culturelle (visites du patrimoine) ou sportives (escalade, vélo, marche...)
- Des itinérants fluviaux (navigants) en étape sur le territoire
- Quelques clientèles de niche (itinérants cyclistes et pédestres, pêcheurs, clientèles affaires) à la recherche d'expériences spécifiques

Un positionnement stratégique à renforcer



➤ Des continuités naturelles et fenêtres écologiques à préserver

Si les espaces naturels trouvent des continuités, des « fenêtres » sont à préserver et à renforcer comme des espaces rivulaires de pleine nature. Les continuités écologiques entre les grands espaces naturels peuvent également être supports de continuités douces à travers des aménagements légers, ne perturbant pas les milieux.

Autour de ces continuités écologiques, des boucles piétonnières et cyclables viennent tisser les paysages autour des voies d'eau et offrent des balades à la demi-journée ou à la journée.

➤ Des points d'accès connectés depuis Paris qui concentrent les flux sur lesquels capitaliser

Les points d'accès se constituent autour des polarités urbaines, des gares et des sorties autoroutières, ces portes offrent un accès aisé aux voies d'eau, ils rythment aussi le parcours des itinérants ; une opportunité d'intensifier les activités fluviales autour de ces portes d'entrée.

➤ Des itinéraires fluviaux à conforter

Cinq itinéraires sur le réseau de voies d'eau de la Seine Amont, chacun caractérisé par différents types de navigation et de plaisance et classés en fonction des volumes de trafic :

- 1 - Depuis et vers Paris jusqu'à la confluence entre Haute Seine et Loing => Paquebots fluviaux, péniches-hôtels, plaisance sédentaire, plaisance itinérante
- 2 - Depuis Montargis jusqu'à Melun => Péniches-hôtels, plaisance itinérante et des bateaux promenade au droit des bourgs d'escales
- 3 - Depuis Montargis vers Montargis et La Bassée => Plaisance itinérante
- 4 - Depuis Sens jusqu'à Evry et vers Paris => Plaisance itinérante et péniches-hôtels
- 5 - Depuis Sens vers Villiers-sur Seine et Nogent-sur-Seine => Plaisance locative sur l'Yonne et plaisance itinérante sur le trajet vers la Bassée

Orientations stratégiques

Orientations stratégiques

4 axes stratégiques

A – Structurer et renforcer la gouvernance

B

-
**Organiser les
loisirs fluvestres**

C

-
**Structurer
l'itinérance**

D

-
**Développer les
courts séjours**

Orientations stratégiques

A – Structurer et renforcer la gouvernance

Prévoir et anticiper un dispositif de gouvernance qui permette de couvrir à la fois la Marne et ses affluents et la Seine et ses affluents. Fortifier les mécanismes de coordination et de gouvernance entre les différents acteurs fluviaux et du tourisme fluvestre, pour une gestion cohérente et une mise en valeur optimale des ressources fluviales/ fluvestres.

- **Renforcement du rôle de SMA** : accompagnement des communes et des opérateurs (ingénierie, animation, promotion) et collaboration avec Haropa et VNF sur des projets majeurs.
- **Priorisation dans le temps des initiatives par filières et des moyens humains dédiés**
- **Établissement d'un comité d'itinéraire avec commissions thématiques et sectorielles**

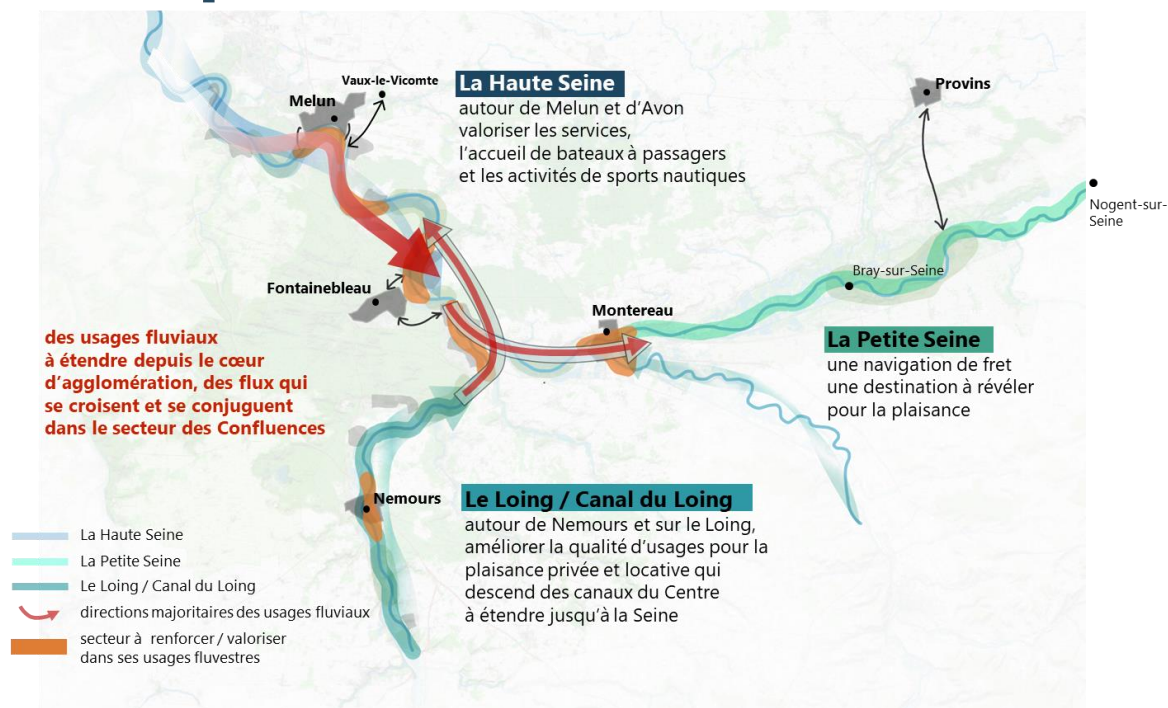
Orientations stratégiques

B - Organiser les loisirs fluvestres

Impulser un nouvel élan pour les activités récréatives afin d'enrichir l'offre de divertissement et de détente le long des voies d'eau :

- **Création et renforcement d'infrastructures et de services** pour les loisirs, les sports nautiques et la plaisance privée.
- **Élaboration et mise en œuvre de programmes de sensibilisation** pour partager la culture de l'eau et limiter les conflits d'usage entre différents groupes d'utilisateurs.
- **Développement de parcours thématiques** (nature et patrimoine) qui intègrent des aspects éducatifs et de médiation culturelle.

Principe de schéma directeur fluvial



Schema directeur pour la structuration et le developpement de la filiere fluvestre en Seine-et-Marne pour la Seine et ses affluents

Orientations stratégiques

C - Structurer l'itinérance

Structurer et harmoniser les itinéraires de découverte, pédestres, cyclables et fluviaux, pour offrir une expérience de voyage fluide et intégrée

- **Aménagement d'itinéraires et de services adaptés** pour soutenir l'itinérance cyclable et fluviale, en assurant une coordination entre les différentes parties prenantes.
- **Établissement de structures d'accueil et de gestion** pour favoriser et simplifier l'accès aux services nécessaires aux itinérants.

Principe de schéma directeur fluvial

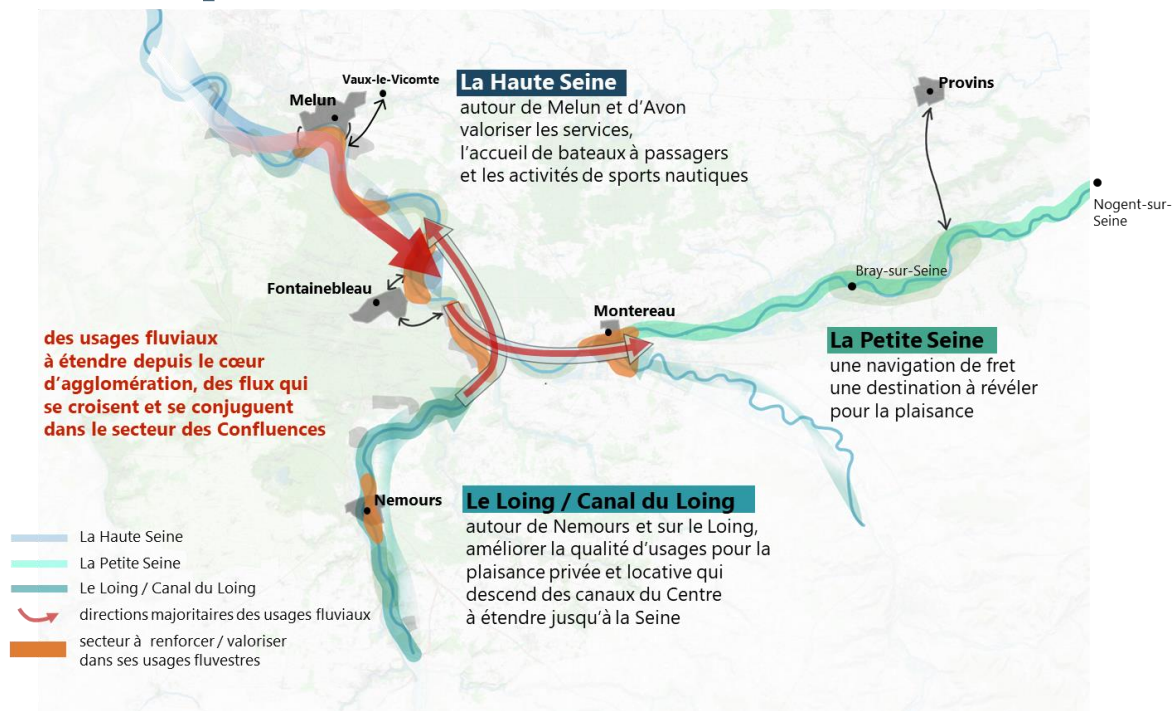


Schéma directeur pour la structuration et le développement de la filière fluviale en Seine-et-Marne pour la Seine et ses affluents

Orientations stratégiques

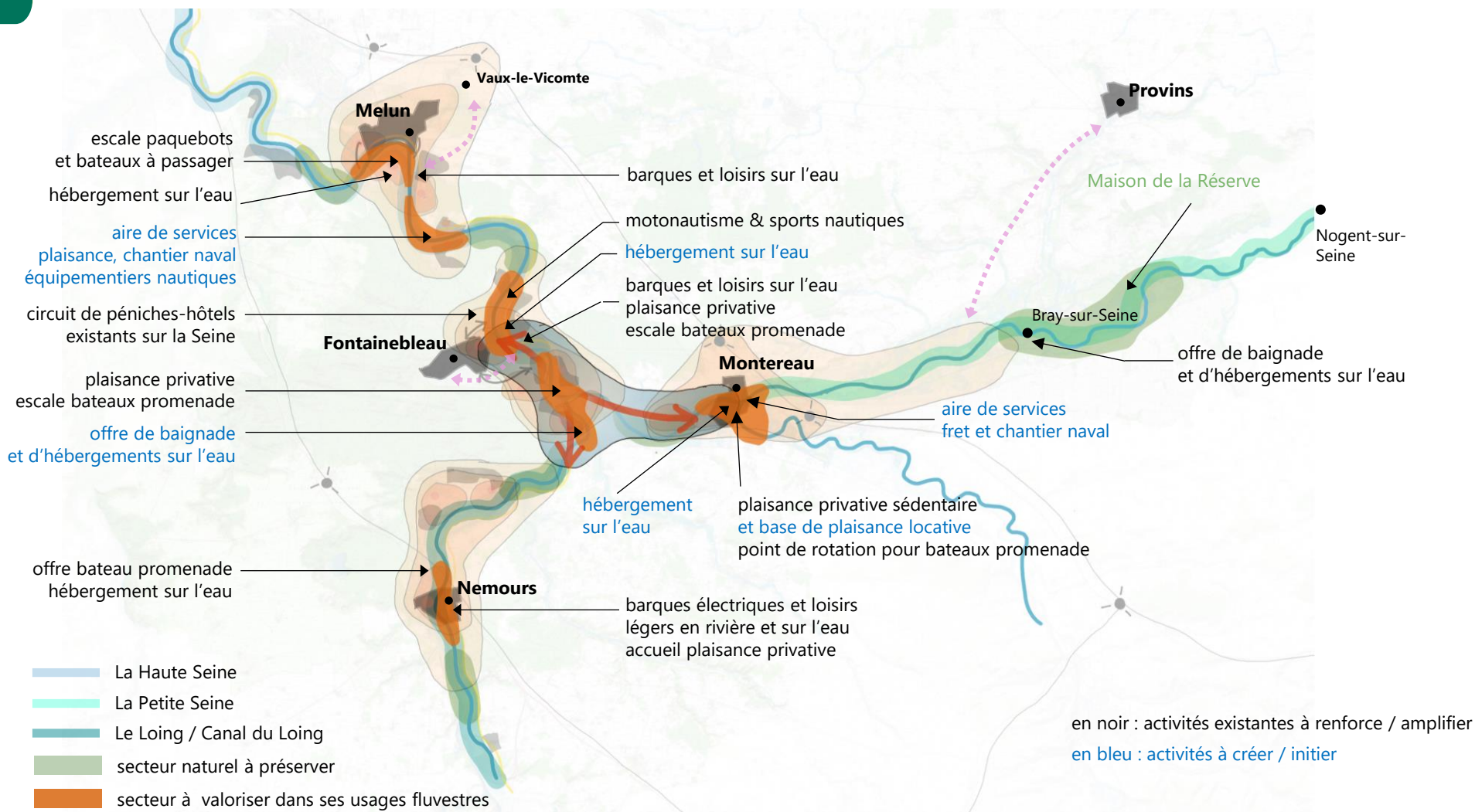
D- Développer les courts séjours

Concevoir et promouvoir des formules de séjours courts, invitant à la déconnexion et à la découverte des voies navigables

- **Soutien au développement d'hébergements innovants et variés**, allant de l'insolite sur l'eau aux options plus conventionnelles, avec un focus sur l'intégration environnementale et la valorisation du patrimoine local.
- **Diversification et intégration de l'offre de loisirs** pour enrichir l'expérience des visiteurs et promouvoir le tourisme de proximité.



Perspectives « projets » et potentiels à explorer



Pôles d'intensité prioritaires, une exigence nécessaire au développement de la filière fluvestre

Répondre aux attentes du marché pour attirer des investissements privés

LES ATTENTES DU MARCHÉ

Investisseurs et porteurs de projets privés :

- Un flux de visiteurs suffisant
- Une bonne accessibilité à l'offre
- Un écosystème dynamique
- Une visibilité suffisante
- Un accompagnement du territoire

Clientèles:

- Des centres d'intérêts attractifs
- Une offre de qualité
- Une offre de services suffisantes
- Une bonne accessibilité



UNE CONCENTRATION DES EFFORTS NÉCESSAIRES POUR LEVER LES FREINS, RASSURER ET ATTIRER DES NOUVEAUX ACTEURS

01

Identifier les quelques zones à fort potentiel attractif

02

Prioriser les investissements

03

Capitaliser sur cette notoriété

Plan d'action

1

Orientations stratégiques

A – Structurer et renforcer la gouvernance	Structuration et organisation des acteurs	1	Gouvernance et portage du Schéma Fluvestre S&M
	Actions d'accompagnement	2	Organisation d'un séminaire au fil de l'eau à destination des élus et acteurs institutionnels
		3	Mise en place d'une boîte à outils pour les collectivités
		4	Accompagnement des projets prioritaires identifiés (bases de loisirs, activités nautiques, zones de baignade, fonciers VNF en bord d'eau)
B - Organiser les loisirs fluvestres	Enrichir et diversifier les activités sur et au bord de l'eau	5	Développement des sites mixtes ICAL et départ pour des petits bateaux électriques
		6	Implantation de bateaux promenades
		7	Création d'un événement itinérant pour la valorisation des cours d'eau
		8	Facilitation de l'implantation de guinguettes et offres de restauration
		9	Scénarisation le long des voies d'eau
	Sensibiliser les acteurs et les publics	10	Sensibilisation du grand public
	11	Accompagnement de l'implantation d'un centre pédagogique / maison de la nature	
C- Structurer l'itinérance	Favoriser l'itinérance cyclable le long des voies d'eau	12	Finalisation des continuités vélos le long des voies d'eau
	Favoriser l'accueil de l'itinérance fluviale	13	Optimisation des installations pour les « paquebots fluviaux » à Melun
		14	Favoriser l'accueil de péniches-hôtels
		15	Renforcement de la capacité de stationnements pour la plaisance privée, itinérante et/ou sédentaire
		16	Test pour l'implantation d'une base de location
	17	Conduite d'une étude d'opportunité sur la structuration d'un pôle de services en Seine Amont	
D – Développer les courts séjours	Favoriser le développement de l'hébergement	18	Accompagnement au développement d'hébergements sur/en bord d'eau et création d'hébergements insolites
	Structurer une offre d'activités pour le court séjour	19	Création de boucles multimodales

Axe 1 : Structurer et renforcer la gouvernance

Axe 1 : Structurer et renforcer la gouvernance

Structuration et organisation des acteurs	1	Gouvernance et portage du Schéma Fluvestre S&M
Actions d'accompagnement	2	Organisation d'un séminaire au fil de l'eau à destination des élus et acteurs institutionnels
	3	Mise en place d'une boîte à outils pour les collectivités
	4	Accompagnement des projets prioritaires identifiés (bases de loisirs, activités nautiques, zones de baignade, fonciers VNF en bord d'eau)

Action 1 : Gouvernance et portage du Schéma Fluvestre S&M

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Le territoire de la Seine amont n'est pas reconnu comme une destination fluvestre à part entière. Les acteurs sont nombreux, souvent peu connectés entre eux, et présentent des niveaux d'implication envers le fluvial très disparates. La mise en œuvre d'un Schéma Fluvestre suppose la mobilisation et une coordination des moyens susceptibles d'être mis en commun par les acteurs du linéaire, avec la nécessité d'une gouvernance pérenne et pragmatique. Aujourd'hui, il est à la fois difficile de mobiliser les acteurs et de trouver des financements pour faire atterrir des projets qui vont au-delà des frontières administratives. VNF et SMA coopèrent depuis plusieurs années avec l'idée d'une contractualisation pour pérenniser leur action conjointe.

Objectif :

- Mobiliser et associer les acteurs du territoire en permettant la collaboration autour de projets spécifiques.
- Créer des outils opérationnels pour financer des projets interrégionaux et assurer un suivi efficace du développement de la filière fluviale.

Contenu : 1 comité d'itinéraire « Seine Amont et affluents » garant de la cohérence de développement de la stratégie fluvestre sur l'ensemble du périmètre, animé par SMA et VNF et s'organise comme suit :

Première étape : un travail pré-opérationnel en commissions thématiques et sectorielles

- Travail en commissions thématiques pour co-crée et identifier de nouveaux projets fluvestres.
- Ces commissions, composées de techniciens, devront pré-identifier des financements et obtenir une validation informelle auprès des élus des EPCI concernés.
- Association d'acteurs privés locaux pour garantir une cohérence projet identifié-marché.

Deuxième étape : un comité d'itinéraire garant de la bonne mise en œuvre de la stratégie de développement fluvestre

- Le comité d'itinéraire, composé d'élus et de techniciens instructeurs, analysera la pertinence et l'opportunité stratégique des projets présentés au regard des objectifs de développement fluvestres fixés. Il en ordonnera les priorités si nécessaire et en assurera le portage politique (projets interrégionaux, sollicitation de financements départementaux ou régionaux...).
- Le comité d'itinéraire fera le lien avec les instances de gouvernance du schéma touristique. Il organisera la présentation annuelle des projets retenus à titre informatif.

Cibles : Etat, Région, Département de la S&M, autres départements limitrophes, Communautés de Communes baignées par la Seine amonts et ses affluents, VNF (DTBS, DTCB, UTI Seine Amont, UTI Val de Loire Seine, UTI Nivernais Yonne), Haropa, SMA, EPTB, ADEME, ANPEI, opérateurs fluvestres concernés, autres partenaires thématiques, investisseurs privés,... Si généralisation du portage, extension aux Départements limitrophes et aux intercommunalités concernés sur la Marne et ses affluents

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Les 9 intercommunalités de la Seine amont et ses affluents, et, potentiellement, les intercommunalités associées au Schéma Fluvestre de la Marne et ses affluents.
Planning	Objectif de contractualisation entre VNF et le département de la S&M : 1er semestre 2025 et pour une durée minimale de 6 ans
Gouvernance	Un comité d'itinéraire « Seine Amont et affluents » animé par SMA et VNF
Prévisions budgétaires	Budget de fonctionnement SMA
Liens avec autres politiques institutionnelles	Tourisme, Transports et mobilités douces, Environnement et politique de l'eau, Economie et filières industrielles liés à l'eau (Fret et Plaisance)
Articulation avec d'autres actions	Pilotage de l'ensemble des actions du Schéma Fluvestre de la Seine amont et affluents
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création du comité d'itinéraire ▪ Nombre de réunions et commissions thématiques

Action 2 : Organisation d'un séminaire au fil de l'eau à destination des élus et acteurs institutionnels

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Les cours d'eau sont au centre de nombreux projets de développement récréatifs, économiques et environnementaux. Malgré leur potentiel, ces initiatives tendent actuellement à se développer de manière isolée et à petite échelle, entravant ainsi la possibilité d'un développement harmonisé et intégré à l'échelle territoriale. Une collaboration entre les différents acteurs institutionnels et les élus locaux est essentielle pour concevoir des projets non seulement alignés les uns avec les autres mais aussi stratégiquement positionnés pour maximiser l'attraction des flux.

Objectif :

- Informer et mobiliser les élus, acteurs institutionnels et opérateurs autour des enjeux et des opportunités de la filière fluvestre
- Favoriser la collaboration entre les acteurs clés pour une gestion efficace des ressources en eau et le développement coordonné des activités fluviales et fluvestres
- Travailler collectivement à l'élaboration de stratégies de mise en œuvre concrètes.

Contenu :

Organiser une journée « croisière » à récurrence annuelle qui réunira les différents élus et acteurs institutionnels et opérateurs pour un séminaire de partage. Il s'agira de sélectionner une date et un lieu d'embarcation.

Le programme pourra comprendre : une présentation de l'état des lieux de la filière sur le secteur et de l'avancement des projets, des ateliers de travail collaboratifs sur les projets en cours et les initiatives futures, facilitant le partage de bonnes pratiques et l'innovation, des discussions stratégiques sur le financement, la gouvernance et les partenariats intersectoriels, des speed dating.

Cibles : Etat, Région, Département de la S&M, élus locaux, représentants des intercommunalités, VNF, Haropa, les responsables du développement économique et du tourisme, socio-professionnels, opérateurs

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les intercommunalités : Grand Paris Sud, Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Gâtinais Val-de-Loing, Brie Rivière et Châteaux, Pays de Montereau, Bassée-Montois, Pays de Nemours
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Premier événement au printemps 2025 puis occurrence annuelle
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilote : Seine et Marne Attractivité ▪ Partenariat : collectivités concernées par le lieu d'embarcation
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Location bateau avec équipage : 5000€ ▪ Catering : 50€/pax soit 5000€ pour 100 participants ▪ Fournitures, communication : budget de fonctionnement
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ /
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ /
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants ▪ Engagements pris ▪ Feedback post-événement

Action 3 : Mise en place d'une boîte à outils pour les collectivités

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Les collectivités font souvent face à des défis liés à la planification, à la mise en œuvre dans un contexte où les communes et opérateurs peinent à identifier les interlocuteurs pour développer leurs projets. Elles expriment un besoin d'accompagnement et de clarification des rôles des différents acteurs de la filière. Seine et Marne Attractivité prévoit dans le cadre de la refonte de son site internet un espace pour les opérateurs pour améliorer et faciliter la mise en œuvre de projets touristique sur le territoire.

Objectifs :

- Préciser le rôle des différents interlocuteurs impliqués dans les projets fluvestres
- Fournir un accompagnement ciblé pour aider les collectivités à surmonter les défis de gestion des projets fluvestres et mieux aiguiller les opérateurs dans le portage de leur projet

Contenu :

L'objet de cette boîte à outils est de fournir aux collectivités locales une série de ressources et d'outils pratiques pour faciliter la planification, l'exécution et la gestion des projets fluvestres. Ces éléments pourront être intégrés à la plateforme au sein du nouveau site internet qui est en cours de réflexion.

Elle pourra inclure :

- La liste des interlocuteurs clés : détails des acteurs pertinents pour le développement des projets fluvestres
- Des cartes pour mieux identifier les : activités fluviales et fluvestres et ainsi que des différents opérateurs du territoire, infrastructures d'accueil (ports, haltes et autres escales et leurs capacités d'accueil et services), temps de navigation, itinéraires et sites de visites à proximité des voies d'eau
- Un guide des meilleures pratiques ou exemples de projets fluvestres réussis pour illustrer les pratiques exemplaires et les leçons apprises.
- Les opportunités foncières et liste des financements (sur demande): modèles standardisés pour la planification, la mise en œuvre, et le reporting des projets.

Cibles : Collectivités locales, incluant les municipalités, les communautés de communes

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les intercommunalités : Grand Paris Sud, Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Gâtinais Val-de-Loing, Brie Rivière et Châteaux, Pays de Montereau, Bassée-Montois, Pays de Nemours
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2025
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilote : Seine et Marne Attractivité
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget de fonctionnement
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma tourisme : à intégrer à l'accompagnement des collectivités et porteurs de projets, et notamment dans la réflexion de la réalisation du nouveau site internet
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 4 : Accompagnement des projets prioritaires identifiés (bases de loisirs, activités nautiques et zones de baignade)
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de ressources et outils pratiques mis à disposition de la filière ▪ Nombre de projets lancés suite à la consultation de la boîte à outils

Action 4 : Accompagnement des projets prioritaires identifiés (bases de loisirs, activités nautiques, zones de baignade et fonciers VNF en bord d'eau)

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Le territoire compte plusieurs projets dont les potentiels restent à évaluer : des zones de baignade et/ou de loisirs nautiques qui attirent un nombre croissant de visiteurs chaque année, mais aussi des initiatives de valorisation foncière et de développement touristique sur des sites stratégiques. Ces lieux représentent de réelles opportunités pour le développement économique local et l'animation des berges. Certains opérateurs existants manifestent un besoin de modernisation de leurs espaces et de diversification de leurs services mais manquent souvent de ressources pour optimiser leur offre et infrastructures.

Objectif :

- Dynamiser les bords d'eau en attirant des visiteurs et des activités autour de ces sites
 - Augmenter la compétitivité et l'attractivité des bases de loisirs et des zones de baignade en améliorant l'infrastructure, en diversifiant les activités proposées, et en renforçant leur visibilité auprès du public cible.
 - Restaurer et valoriser les fonciers en bord d'eau pour en faire des lieux d'hébergement, de restauration ou d'intérêt public.

Contenu :

Développer en priorité des zones associées à des activités nautiques et liaisons de bateaux : le Camping de Samoreau et la buvette de Samoreau, le Domaine Sadi Carnot, halte/base de loisirs sur l'un des étangs qui communique avec l'Yonne à Montereau, canal de Bray

- Informer et aider les opérateurs, prioritairement les bases de loisirs et bases nautiques, à obtenir des subventions ou des financements pour moderniser leurs équipements, améliorer l'accessibilité, ou développer de nouvelles activités attractives. Accompagner les communes dans la valorisation des sites.
- Marketing et promotion : aider les bases de loisirs à se faire connaître à travers des campagnes de promotion. Cela pourrait inclure la création de packages touristiques combinant plusieurs activités ou sites.
- Etudier les potentiels d'implantation d'activités de loisirs nautiques (autonomes ou encadrées) loisirs sur le canal de Bray dans le cadre de l'étude de la valorisation du délaissé « canal de Bray »
- NB : dans le cadre de ces projets, il conviendra de développer des zones de baignade compatibles avec les normes de qualité de l'eau au regard des nouvelles normes européennes en favorisant la labélisation exigeante de sites de baignade naturelles

Appuyer des études de potentiel touristique des anciens sites VNF : ancien site dit « bourse d'affrètement » mis en vente (un bâtiment principal, une maison éclusière, un centre à usage d'entrepôt et de bureaux et un hangar), 2 maisons rachetées par la Bassée-Montois et une par le Gâtinais Val-de-Loing. S'appuyer des travaux et études réalisées par VNF (modèles économiques possibles des guinguettes et hébergements insolites...)

Cibles : opérateurs (bases de loisirs, bases nautiques, zones de baignade...), collectivités, associations patrimoniales, entrepreneurs du tourisme, communautés locales.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intercommunalités concernées pas les projets prioritaires : Melun Val de Seine, Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Bassée Montois, Gâtinais Val de Loing, Pays de Montereau
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2025
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilote : SMA ▪ Partenaires : VNF
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget de fonctionnement
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme : à intégrer à l'accompagnement des collectivités et porteurs de projets ▪ Etude du canal de Bray
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 3 : Mise en place d'une boîte à outils pour les collectivités ▪ Action 6 du schéma fluvestre de la Marne et ses affluents : Multiplier les zones de baignade
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets accompagnés (ingénierie) ▪ Montants des subventions attribués ▪ Nombre de campagne de promotion / packages touristique mettant en avant ces espaces

Axe 2 : Organiser les loisirs fluvestres

Axe 2 : Organiser les loisirs fluvestres

Enrichir et diversifier les activités sur et au bord de l'eau	5	Développement des sites mixtes ICAL et départ pour des petits bateaux électriques
	6	Implantation de bateaux promenades
	7	Création d'un événement itinérant pour la valorisation des cours d'eau
	8	Facilitation de l'implantation de guinguettes et offres de restauration
	9	Scénarisation le long des voies d'eau
Sensibiliser les acteurs et les publics	10	Sensibilisation du grand public
	11	Accompagnement de l'implantation d'un centre pédagogique / maison de la nature

Action 5 : Développement des sites mixtes ICAL et départ pour des petits bateaux électriques

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Le modèle économique de l'activité de barques électriques reste saisonnier, très dépendant de la météo et directement lié au nombre de barques mises à disposition des clientèles individuelles et des groupes. Les expériences existantes démontrent qu'il existe deux segments d'opérateurs : - de 10 barques exploitées par des individuels et + de 20 barques proposées par des groupes investisseurs. Cependant, pour devenir significative, l'activité s'appuie souvent sur un environnement attractif pour le grand public Eg. : près d'un bateau restaurant à Montargis, près de restaurants de bord d'eau à Levallois Perret, près d'un parc public à Meaux (Parc du Pâtis). Pour le développement d'une activité de location de barques électriques, les implantations en centre urbain, avec passage de piétons le long de la voie d'eau et stationnement à proximité sont essentielles.

Objectif : Proposer un outil de médiation vers la voie d'eau, pour des clientèles grand public dont le bouche-à-oreille sera fortement relayé sur les réseaux sociaux et qui favorisera la notoriété de la destination Haute Seine. Coupler l'offre de barques avec une autre activité économique, ceci afin de pérenniser l'engagement des exploitants susceptibles d'investir et de développer l'activité.

Contenu : À travers un appel à manifestation d'intérêt proposant trois sites d'implantation à occuper, aider à l'identification de porteurs de projets susceptibles d'associer une activité touristique permanente (restauration/buvette/louteurs de vélos ...), ou avec des bateaux activités (restaurant, permis bateau ...), et une offre de barques de loisirs sur les secteurs attractifs (boucles de la haute Seine et Affolantes) pour des circuits de découverte d'une heure en moyenne.

Eg. : Guinguette Geek qui détient la COT et permet à Hisséo d'exercer grâce à une sous-convention. Voir les possibilités d'une seconde expérimentation auprès des péniches résidentes de Samois avec des circuits autour de l'île du Berceau et l'île aux Barbiers, par exemple. A Moret-sur-Loing, il pourrait s'agir d'un moyen « d'attirer » une partie de visiteurs déjà sur place en dehors de la ville. D'autres secteurs sont à étudier au départ de Melun, Valvins, Saint-Mammès, Nemours et sur le Port Saint-Jacques à Boissettes.

Cibles : L'appel à manifestation d'intérêt pourrait-être envoyé à tous les bateaux activité disposant d'une Convention d'Occupation Temporaire en règle et à tous les opérateurs existants de barques électriques

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Pays de Nemours
Planning	Dès la fin 2024 pour ouverture en mai 2025 et saisons suivantes
Gouvernance	Intégrer dans un Comité d'itinéraires « thématiques (promenade fluviale) et sectoriels (boucles de la Haute Seine) » Projets privés qui pourraient être validés au coup par coup et en direct par VNF et/ou Haropa
Prévisions budgétaires	Participation des Communes ou Communauté de Commune pour les investissements d'infrastructures d'amarrages flottants susceptibles d'être nécessaires pour favoriser le développement de l'activité, soit environ 100k€ par base de départ de barques électriques. Mission d'AMO pour la rédaction et l'animation de l'appel à manifestation d'intérêt, soit 35k€ Budget de promotion SMA pour mise en avant de l'activité de loisirs de promenade fluviale
Liens avec autres politiques institutionnelles	Politique de développement de la restauration en bord d'eau. Politique de promotion touristique de la destination Seine Amont
Articulation avec d'autres actions:	Création de bateaux promenade pour les cibles clientèle plus seniors
Indicateurs	Nombre de COT couplant des activités Nombre d'opérateurs installés Total investissements annuels engagés sur des infrastructures de stationnement Progression du nombre de barques sur le réseau fluvial Seine amont.

Action 6 : Implantation de bateaux promenade

Contexte : Les bateaux promenade jouent un rôle central dans le tourisme fluvial, permettant aux visiteurs de découvrir les paysages et les richesses patrimoniales du territoire, que cela soit lors d'excursions touristiques, de croisières thématiques, d'événements professionnels ou privés...

L'activité des bateaux promenade se diversifie fortement avec le développement d'activités à quai : spectacles, séminaires, repas gastronomiques « haut de gamme », anniversaires, soirées dansantes, etc. Cette diversification permet non seulement d'attirer une clientèle variée, mais aussi d'augmenter la rentabilité des opérations en maximisant l'utilisation des bateaux.

Cependant, la question de la rentabilité reste un enjeu majeur, en particulier dans des destinations fluviales plus diffuses. Cela implique de développer des modèles multi-usages, comme des navettes/bateaux promenade, qui peuvent assurer une meilleure rentabilité en offrant à la fois des services de transport régulier et des activités de loisirs. Ces nouveaux modèles de bateaux permettent de répondre aux attentes croissantes en matière de durabilité et d'innovation, tout en soutenant le développement économique et touristique des régions fluviales.

Objectif :

Pour la Seine-et-Marne, une approche en deux temps pour répondre aux besoins immédiats et futurs :

- ➔ Action 6.1 : **L'implantation d'un bateau promenade traditionnel** : étudier l'implantation d'une offre classique de bateau promenade qui répond à un marché traditionnel dont on sait qu'il y a une demande sur le territoire (individuels et groupes)
- ➔ Action 6.2 : **Implantation de bateaux multiusages promenade/ navette fluviale** : explorer et tester un produit plus innovant dans sa conception dans qui puisse répondre à une demande croissante de mobilité douce et durable sur la voie d'eau. Cette action vise à étudier la rentabilité et les modèles économiques de bateaux hybrides pouvant servir à plusieurs usages, tels que le transport de passagers (navette fluviale) et des excursions de type bateau-promenade classique.

Action 6.1 : Implantation d'un bateau promenade traditionnel

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Les bateaux promenade traditionnels offrent un circuit en aller et retour depuis un point fixe d'embarquement, et donc de débarquement, identique. Il propose, ou non de la restauration embarquée, qui peut prendre la forme d'un contrat de sous-traitance possible avec un traiteur local. Les bateaux sont à la fois naviguant à l'occasion et fixe à quai une partie du temps. Leur capacité varie régulièrement de 50 100 personnes pour des bateaux d'environ 25m. Les activités possibles sur un bateau activité sédentaire sont potentiellement multiples : événementiel privatif (mariages, baptêmes, ...), événementiel culturel (soirées musicales, spectacles pour enfants, salle de gym...), installation de nuit (night-club, bar lounge, salle d'exposition ...), etc.

La motorisation peut-être soit thermique, soit électrique, soit hybride. Il existe également des bateaux à propulsion solaire et hydrogène.

Objectif :

- Développer une offre de bateau promenade pour les clientèles individuelles et de groupes susceptibles de naviguer en saison sur le cœur de la Seine Amont.
- Trouver un modèle économique mixte qui apporte une garantie d'exploitation quasiment à l'année et permette à un exploitant privé de ne pas être totalement dépendant des aléas de crues et d'interdictions de navigation.

Contenu : implanter une nouvelle offre de bateaux promenade en Seine amont, susceptible de bénéficier d'un amarrage autorisé au départ de Moret-sur-Loing ou de Saint-Mammès, par exemple.

Conditions de succès :

- Permettre un fonctionnement mixte de bateau touristique naviguant en saison et de bateau activité sédentaire en hors saison.
- Prévoir un emplacement avec parking à proximité.
- Prévoir, si possible, un bateau d'une capacité maximum de 2 autocars, soit environ 110 places avec la programmation associée de visites commentées et d'escales connectées aux sites de visite touristiques pour les groupes de scolaires, les comités d'entreprises et autres groupes de séniors.
- Privilégier une motorisation mixte et partiellement décarbonée, solaire par exemple, dans toute la mesure du possible, au moins pour les itinéraires sur le Loing. Prévoir une motorisation plus rapide pour les itinéraires en Seine (20 Kmh)

Cibles : Individuels et groupes en navigation, individuels et groupes affinitaires selon activités pour un bateau sédentarisé en hors saison

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intercommunalité et communes du triangle de convergence ▪ Dans un premier temps : Melun au Nord, Moret sur Loing au sud et Montereau à l'est. ▪ Nemours et Bray sur Seine à l'est
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux ans au minimum, soit pour lancement sur la saison 2026
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet privé, à autoriser en partenariat avec VNF ▪ Partenariats avec les offices de tourisme, les autocaristes
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 700 et 900 K€ selon le type de bateau et de motorisation ▪ Possibilité de surcoût en cas de motorisation totalement décarbonée ou doublée en hybride + 200 K€
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de l'offre touristique
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseaux des escales pour péniches hôtels ▪ Politique d'électrification des escales
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'une offre de bateau promenade ▪ Nombre de Pax reçus sur le bateau par année ▪ Durée de saison : jours en navigation, jours à quai

Action 6.2 : Implantation de bateaux promenades multiusages / navette fluviale

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Le bateau à passagers est un bon moyen de médiation de la voie d'eau et permet, en général, d'attirer un nombre significatif d'utilisateurs. Très souvent, les bateaux promenades touristiques ont une fonction « transport intersites » plus ou moins régulier (Cf. Vaporeto à Lyon ou Batorama à Strasbourg). À l'inverse, il existe quelques lignes régulières de bateaux à passagers qui assurent également une fonction touristique, comme par exemple les Batobus de Paris ou le Navibus de Nantes sur l'Erdré. Aujourd'hui, pour des raisons environnementales, des solutions de transport de personnes par la voie d'eau avec des bateaux aussi décarbonés que possible sont recherchées par certaines destinations. Enfin l'ouverture de lignes régulières de type « bateaux navettes » sont porteuses d'image positive de modernité comme à Bordeaux avec « Les Bat » et comme cela pourrait le devenir à Lyon avec la navette Sytral. Concernant la Seine amont et pour incarner le positionnement fluvial de la destination, une réflexion de faisabilité sur l'opportunité d'une solution mixte de « Navette / Bateau promenade », élargie à l'idée de prévoir la possibilité de transport de matériels de mobilité (vélo, VAE, petites marchandises) apparaît légitime et pourrait avec un nouveau modèle de bateau contribuer à donner de la visibilité au linéaire avec une approche innovante.

Objectif :

- Étudier les conditions de la création d'un premier réseau de bateaux « Navette Promenade » sur le secteur de la Confluence. Tester, en COPIL Schéma Fluvestre Seine Amont, la volonté des élus et acteurs locaux à s'engager dans un projet ambitieux et fédérateur visant à intensifier, articuler et conjuguer les qualités de chaque voie d'eau.
- Décider de l'engagement, ou non, d'un premier corpus d'études sur le portage juridique possible d'un tel projet et la faisabilité économique et technique du projet.

Contenu :

Étude de faisabilité et de rentabilité :

- Évaluer les besoins et les attentes des utilisateurs potentiels pour adapter l'offre.
- Mener une analyse détaillée des coûts et des bénéfices associés à l'implantation de bateaux hybrides/multiusages.
- Comparer différents modèles économiques pour identifier les options les plus viables.

Exemple : Implantation d'un réseau de «navettes promenades» :

A moyen terme, créer un réseau en étoile au départ de Valvins (en face de la gare SNCF Vulaines-sur-Seine) ou à partir de Saint Mammès, avec trois bateaux de tailles différentes, circulant sur les trois voies d'eau au nord, au sud et vers l'est. Des rotations de deux heures en aller et retour, depuis un point central à identifier, connecté aux transports en commun, formant une gare nautique connectée en intermodal avec les réseaux de trains, de vélos. Dans une deuxième phase, devrait permettre d'élargir le réseau avec une deuxième série de bateaux qui pourrait permettre de prolonger progressivement le réseau et notamment au nord vers et depuis Melun. À terme, il s'agirait de dessiner trois axes de liaisons :

Axe 1 : Valvins / Melun (1 ou 2, bateaux de 20m), ..., alternative au départ de Saint-Mammès

Axe 2 : Valvins / Montigny (1 bateau de 12 m), ..., alternative au départ de Saint-Mammès

Axe 3 : Valvins / Montereau (1 bateaux de 12m)), ..., alternative au départ de Saint-Mammès

Le nombre de bateaux sera également déterminé par la vitesse de navigation autorisée, soit 20Km/h sur la Haute Seine et 6 Km/h de vitesse autorisée sur les canaux du Loing.

Cibles : Établir trois rotations par jour en haute saison (220 jours par an) et sédentariser les trois bateaux répartis sur les escales en basse saison pour les utiliser comme bateaux activités

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Voir carte de distances temps à 30 min et intercommunalités directement concernées par les itinéraires pressentis
Planning	Projet à 3 ans
Gouvernance	Au regard de l'ambition du projet, de la diversité des acteurs impliqués dans la démarche et des compétences auxquelles le projet fait appel, il est proposé la formalisation d'une structure juridique d'exploitation, d'investissement et de fonctionnement mutualisé : <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion juridique sur la structure porteuse • Cadrage du modèle d'exploitation et des relations contractuelles • Formalisation des statuts et du modèle économique et des relations contractuelles (ex: DSP ou régie d'exploitation) • Rédaction du cahier des charges d'exploitation (pour l'opérateur du service de transport)
Prévisions budgétaires	450 000€ pour un mix de 3 bateaux de tailles différentes, dont 2 de 12m à 300k€ et 1 de 20M à 800k€
Liens avec autres politiques institutionnelles	Tourisme et déplacements doux Politique des transports
Articulation avec d'autres actions:	Développement de l'offre de vélos et services combinés vélo x bateau Ecales à connecter aux gares situées sur le passage de la Scandibérique et du GR2
Indicateurs	Mobilisation d'un budget d'étude spécifique

Action 7 : Création d'un événement itinérant pour la valorisation des cours d'eau

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Quelques événements sur ou en bord d'eau ont lieu sur le territoire : les joutes nautiques à Saint-Mammès tous les dimanches de mai à septembre sur la Seine, l'évènement annuel estival sur le thème de l'eau le « Pays de Nemours au fil du Loing » (2200 personnes en 2023), et plus ponctuellement des événements festifs ayant lieu dans des guinguettes, des séminaires/activités de team building à bord de canoé-kayak, de barques électriques ou de bateaux promenade... La création d'un événement fédérateur permettant de réunir plusieurs communes et opérateurs permettrait au territoire de mettre en valeur et en visibilité son offre fluviale et fluvestre et attirer davantage de visiteurs ; à noter la volonté du Pays de Nemours d'étendre son événement « Pays de Nemours au fil du Loing » à d'autres communes pour lui donner une nouvelle envergure (Festival du Loing).

Objectif :

- Valoriser les cours d'eau, tout en stimulant le tourisme local et les activités économiques liées à l'eau.
- Animer le territoire pour ses résidents et habitants de proximité
- Mobiliser les différents opérateurs du territoire autour d'un événement commun

Contenu :

Organiser un événement de plus grande envergure, saisonnier, favorisant la déambulation intégrant plusieurs intercommunalités avec un périmètre évolutif au fil des années (Melun jusqu'à Nemours par exemple). Cela pourrait être l'extension de l'évènement « Pays de Nemours au fil du Loing ».

- Marqueurs de l'évènements : événement itinérant pour permettre de découvrir les différentes facettes du territoire, esprit festif et convivial
- Plusieurs types d'animation et d'activités qui se rattachent aux forces vives du territoire (cf. Pays de Nemours au fil du Loing) : activités sportives, tours de canoë, baptêmes de plongées, course d'Objets Flottants Non Identifiés (OFNI), démonstrations et balades sur l'eau, ateliers artistiques, concerts... Cet événement pourra également être l'occasion de sensibiliser le grand public avec des activités éducatives, des ateliers sur la faune et la flore, des forums sur la conservation de l'eau... et d'y intégrer des parcours multimodaux combinant différentes formes de mobilité douce, comme le vélo, la marche le long des berges ou le canoë permettant d'accéder aux différents pôles d'activités

Cibles : résidents locaux, écoles, touristes, itinérants, acteurs économiques locaux

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périmètre qui peut évoluer ; en première cible : Pays de Nemours, Moret Seine et Loing, Pays de Fontainebleau, Melun Val de Seine
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2024 : organisation de l'évènement ▪ Printemps 2025 : premier évènement
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité d'itinéraire ? Collectifs de plusieurs OT dont le Pays de Nemours ? À déterminer en fonction de la gouvernance ▪ Collaboration avec les opérateurs du territoire, les associations de conservation, les clubs sportifs
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget de soutien pour les événements (objets publicitaires et accompagnement) : budget à définir annuellement
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ /
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants ▪ Nombre de communes impliquées dans l'évènements ▪ Nombre d'acteurs économiques impliqués ▪ Couverture médiatique de l'évènement

Action 8 : Facilitation de l'implantation de guinguettes et offres de restauration

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : La disponibilité limitée de restaurants sur certaines zones du territoire interrompt souvent les excursions, obligeant les visiteurs à utiliser leurs véhicules pour se restaurer ailleurs. Parallèlement, de nombreux établissements exploitent leur proximité avec les cours d'eau pour créer des atmosphères authentiques et conviviale suscitant ainsi un vif intérêt parmi les clientèles.

Objectif :

- Diversifier l'offre touristique et enrichir l'expérience des visiteurs favorisant les courts-séjours
- Créer des endroits stratégiques qui captent les flux de visiteurs pour générer une masse critique, capable d'attirer et de satisfaire diverses typologies de clientèles, tout en soutenant l'économie locale.

Contenu :

Accompagner le processus d'implantation de nouveaux établissements en combinant (cf. schéma de la Marne et ses affluents) :

- Fournir des informations actualisées sur les emplacements disponibles pour les projets de restauration en bord d'eau.
- Partager ces opportunités via des plateformes spécialisées dans la commercialisation des affaires de restauration.
- Connecter les porteurs de projets avec des institutions financières intéressées par ce type de projets
- Assister dans le lancement des établissements avec des campagnes de communication adaptées aux différentes échelles territoriales.

-> Appui des études VNF sur les modèles économiques des guinguettes pour optimiser les modèles économiques, assurant la viabilité et la durabilité des établissements en bord de l'eau.

Cibles : en premier lieu : opérateurs existants, porteurs de projets. En second lieu : résidents locaux en quête de lieux de détente et de socialisation, tous les visiteurs du territoire.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les intercommunalités : Grand Paris Sud, Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Gâtinais Val-de-Loing, Brie Rivière et Châteaux, Pays de Montereau, Bassée-Montois, Pays de Nemours
Planning	
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilote : SMA ▪ Partenaires : Dir du commerce, CCI, Plateforme d'achat / Vente de fonds de commerce, banques, notaires ▪ Schéma Marne : Création d'une commission multi partites avec représentations de l'UMIH, SNRTC, ... ?
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance technique avec mobilisation du pôle ingénierie de SMA
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination avec les politiques départementales et régionales de développement du commerce et de soutien au tourisme local.
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma de développement fluvestre de la Marne
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de guinguettes / offre de restauration en bord d'eau

Action 9 : Scénarisation le long des voies d'eau

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Les occasions de contact avec les voies d'eau sont nombreuses, mais relativement diffuses et peu qualifiées hors les ports, haltes et quelques ponctualités ; la perspective est de multiplier des micro-lieux qui incarnent un moment de relation privilégiée avec la voie d'eau, jalonnent les parcours et offrent un cadre et des dispositions propres aux activités nautiques légères et à l'observation/découverte de l'environnement.

Objectif :

- Créer une identité du linéaire à travers une scénarisation des espaces qui améliore l'expérience utilisateur tout en respectant et valorisant l'environnement nature
- Multiplier et qualifier les occasions d'arrêt sur le linéaire des voies d'eau

Contenu :

La création d'une identité visuelle forte et cohérente le long des voies d'eau est essentielle pour renforcer l'attractivité des lieux et offrir une expérience homogène et reconnaissable aux usagers. Cette identité visuelle comprendra :

- Mise en place de panneaux d'information uniformisés le long des parcours, incluant des cartes, des informations historiques et écologiques, et des indications sur les activités disponibles.
- Réalisation de spots ou « balcons » (création d'embarqu岸ements/gradines, appontements légers (par niveaux), ouvrages et mobilier bois, panneau d'information et de sensibilisation, jalonnement), conjuguant point d'amarrage léger, mise à l'eau pour les sports nautiques, table et banc, petit belvédère (possiblement autres services en fonction des réseaux et des besoins locaux). L'amarrage peut être très léger (barques) ou plus substantiel (10T) en fonction des besoins et des emplacements. Ces dispositifs ont pour objectif de créer de petites polarités fluviales autant destinées aux plaisanciers qu'aux promeneurs et cyclistes, elles s'inscrivent en chapelet sur les parcours tous les 5 à 10km env. (20 à 30min à vélo). Ce sont autant de lieux de rendez-vous, de landmarks, pour les riverains ou les itinérants, l'occasion d'une pause, d'un pique-nique, d'un contact privilégié avec l'environnement rivulaire.

-> Définition d'une palette de couleurs spécifiques et d'un thème visuel qui se retrouveront dans tous les éléments aménagés, créant ainsi une continuité visuelle le long des linéaires fluviaux.

Cibles : tous publics

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les intercommunalités : Grand Paris Sud, Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Gâtinais Val-de-Loing, Brie Rivière et Châteaux, Pays de Montereau, Bassée-Montois, Pays de Nemours
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2025-2028
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A définir
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 000 euros mobiliers ▪ 10 000 euros belvédère ▪ 20 000 euros aménagement berge ▪ 0 à 50 000 euros amarrage et pieux
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme ▪ Mobilités ▪ Environnement
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 10 et 12
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une identité visuelle ▪ Nombre de « balcons » installé ▪ Nombre de panneaux d'information

Action 9 : Scénarisation le long des voies d'eau



Action 9 : Scénarisation le long des voies d'eau



Principe d'aménagement léger rivulaire

Action 10 : Sensibilisation du grand public

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : les voies d'eau dessinent les paysages, elles sont également à l'origine de milieux écologiques sensibles et diversifiés, d'un ripisylve riche. L'action vise à sensibiliser les différents publics à cet environnement terrestre et fluvial, ainsi qu'aux usages du plan d'eau notamment pour les activités sportives nautiques (motonautisme, sports de pagaies, etc.) et donc d'une façon plus générale à la sécurisation des pratiques et à une forme de bonne conduite dans ce contexte. Ainsi ce sont des panneaux pédagogiques sur les thématiques de l'écologie, la mise en valeur des actions pour la préservation de la nature, des milieux et des écosystèmes, le rappel des règles de comportement et de police.

Objectif :

- Sensibilisation à l'eau en priorité, aspect nature, mais aussi risques / usages, sécurisation des pratiques nautiques, sur le montant vertical, une échelle de crues, indique les hauteurs d'eau.
- Fournir aux opérateurs ressources nécessaires pour mener des actions de sensibilisation tout en assurant la cohérence et l'efficacité des messages transmis.

Contenu :

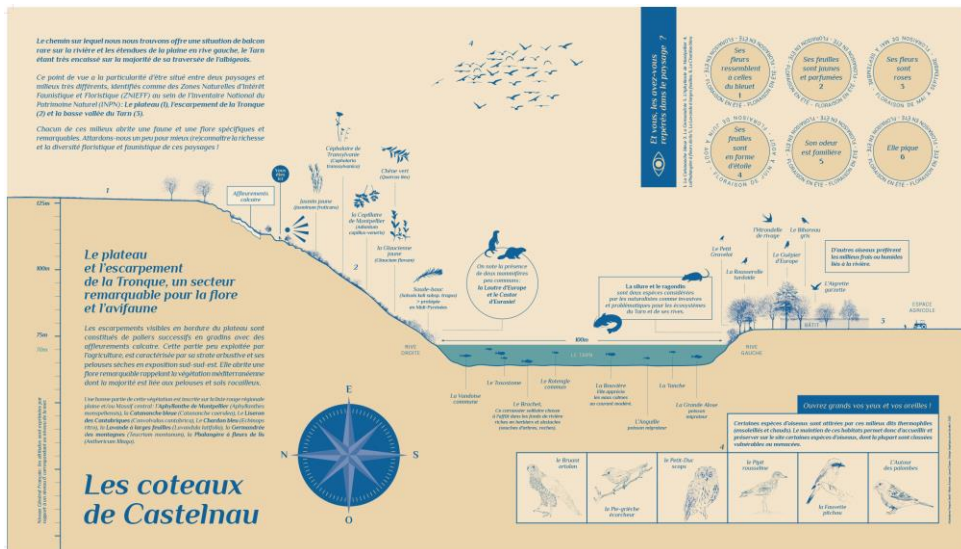
- Réalisation de panneaux d'information et de sensibilisation. Ces panneaux peuvent être installés dans les points de jalonnement (action 11) et plus généralement sur les lieux de fréquentation, ports, haltes, bases de loisirs, etc. ou encore le long de voies cyclables, etc. Ces panneaux pourraient être complétés de panneaux d'interprétation sur les paysages à partir d'une diversité de points de vue : permettant la (re)connaissance partagée et la mise en valeur de la diversité des milieux de la vallée de la Seine et de ses affluents. Ces panneaux jalonnent les parcours, invitent à la découverte du territoire, leur identité graphique est inspirée de l'esprit des lieux.
- Réalisation d'un kit pour les opérateurs qui comprendra des outils de sensibilisation à destination des usagers mettant en avant les problématiques environnementales, de sécurité et conflits d'usages (supports de communication, matériel éducatif interactif...)

Cibles : les panneaux sont un dispositif s'adressant à tous les publics (scolaires, habitants, touristes de passage ou visiteurs récurrents...) et permettant une expérience renouvelée. Le kit opérateurs est à destination des opérateurs fluviaux et fluvestres.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

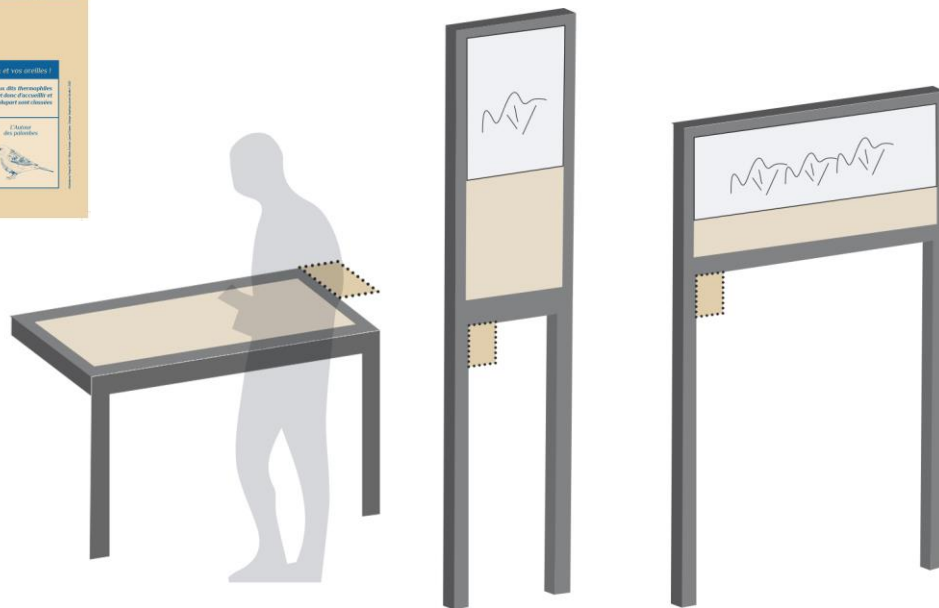
Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les intercommunalités : Grand Paris Sud, Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Moret Seine et Loing, Gâtinais Val-de-Loing, Brie Rivière et Châteaux, Pays de Montereau, Bassée-Montois, Pays de Nemours
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2026/2028 ?
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SMA ▪ Offices de tourisme ▪ PNR, ENS ▪ VNF
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour 25 panneaux d'interprétation et une signalétique de jalonnement : ▪ Mission d'étude et de conception : entre 80K€ et 100K€ ▪ Réalisation et mise en œuvre : 3500€ à 4500€ /panneau ▪ Réalisation du kit opérateur : budget de fonctionnement pour le contenu des supports + 2000 à 5000 euros pour l'impression des supports -> recherche de subventions auprès des institutions européennes comme LIFE ou Horizon Europe
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination avec les PLU (assurer que les activités de sensibilisation sont en adéquation avec les directives locales en matière d'aménagement et de préservation des espaces naturels.) ▪ Coordination avec les politiques environnementales et éducation
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions 9, 11 et 12
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de panneaux d'information ▪ Mise en place d'un kit de sensibilisation pour les opérateurs

Action 10 : Sensibilisation du grand public



Echelle de crue sur la Loire

Exemple de panneau d'interprétation
Eco-itinéraire paysager du Grand Albigeois – en cours
François David – Laure Cloarec – Jaune Sardine



Action 11 : Accompagnement de l'implantation d'un centre pédagogique / maison de la Nature

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Le long des voies d'eau, en France et à l'étranger, il existe de nombreux sites de tourisme industriel à visiter en qui affichent des fréquentations significatives. (ascenseurs à vallée, plan incliné, usine de relevage, barrages, centrales électriques ...). Seine Grands Lacs réalise un nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée, destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et en réduire les dommages prévisibles. Ce projet de 360 hectares consiste, notamment, à aménager sur un premier casier pilote des espaces endigués capables de retenir une partie de l'eau de la Seine en cas de crue majeure. Le projet poursuit également un objectif de reconquête de la biodiversité, par la valorisation écologique d'une zone humide exceptionnelle. 5 zones sont concernées, sur lesquelles sera reconstituée une mosaïque d'habitats typiques de la vallée alluviale de la Bassée. La question de la création d'un repère sur la Petite Seine et la Bassée à destination des habitants et des touristes itinérants (sur et autour de l'eau, dont croisiéristes et péniches-hôtels) est posée.

Objectif : Développer un site de visite susceptible d'attirer une nouvelle fréquentation touristique, notamment depuis Provins, qui soit également accessible par bateau. Donner une nouvelle image qualitative de la Petite Seine dans sa vocation touristique (requalifier et valoriser la carte postale) et dans son rôle environnemental (régulation hydrographique). Créer une polarité de services touristiques en lien avec la Réserve Naturelle Nationale et les projets de mise à grand gabarit et de protection pour les crues de La Seine (là où tout commence !!!). Faire de ce site d'interprétation un « évènement de navigation », un marqueur d'identité et un lieu d'accueil et d'animation pour les clientèles locales et les touristes « fluvestres ».

Contenu : Accompagner l'implantation d'un centre pédagogique d'interprétation / maison de la nature et de l'eau / (prioriser un projet de CCSTI/ EPTB/ Bassée, intégrant les impératifs de gestion de la ressource eau). Identification de la structure porteuse, réalisation des études :

- Lancement d'une étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à approfondir le projet
- En parallèle du marché : Travail sur la muséographie dans une logique de réseau sur le territoire (associations locales qui connaissent bien le patrimoine local)
- Réalisation des marchés de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre d'interprétation

L'équipement à programmer est à considérer comme une porte d'entrée sur la petite Seine amont.

L'accessibilité au territoire dépend très largement de la voiture. L'accès depuis les gares de Provins, Longueville ou Montereau pourrait être facilité par la mise en place de voies vélos et d'équipements d'accueil pour soutenir le développement de la filière. Développement annoncé de 4 itinéraires cyclables prioritaires (signalétique).

Cibles : Grand public, scolaires, intervenants techniques

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Communauté de Commune Bassée-Montois, Haropa, EPTP
Planning	Lancement en 2025 d'une étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à approfondir le préprogramme et conduisant au lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre en 2027 pour inauguration en 2027
Gouvernance	Le projet nécessite la mise en place de la structure porteuse commune à celle du Schéma (cf. FA N°1) Cette structure devra intégrer un partenariat avec l'EPTB et Haropa au titre des « compensations écologiques »
Prévisions budgétaires	Il existe déjà un projet de maison de la nature dont le budget est de l'ordre de 1 Md€. Une initiative ambitieuse devrait mobiliser de l'ordre de 5 Md€ à minima pour existe à l'échelle de l'ambition. Budget étude préliminaire 120 000€ HT
Liens avec autres politiques institutionnelles	Plan France relance Tourisme Contrat territorial de relance et de transition énergétique (CRTE) signé en 2021 qui souhaite s'orienter « Vers un territoire écotouristique » avec des projets en faveur des mobilités douces et de la mise en valeur du patrimoine naturel
Articulation avec d'autres actions:	Projet d'aménagement d'une Maison de la Nature à Jaulnes, dans le Bassée-Montois au sein de la réserve naturelle pour développer l'accueil et la sensibilisation à la nature/biodiversité, notamment auprès des scolaires...
Indicateurs	Avancement de projet Lancement de l'étude de préfaisabilité

Axe 3 : Structurer l'itinérance

Axe 3 : Structurer l'itinérance

Axe 3 : Structurer l'itinérance		
Favoriser l'itinérance cyclable le long des voies d'eau	12	Finalisation des continuités vélos le long des voies d'eau
Favoriser l'accueil de l'itinérance fluviale	13	Optimisation des installations pour les « paquebots fluviaux » à Melun
	14	Favoriser l'accueil de péniches-hôtels
	15	Renforcement de la capacité de stationnements pour la plaisance privée, itinérante et/ou sédentaire
	16	Test pour l'implantation d'une base de location
	17	Conduite d'une étude d'opportunité sur la structuration d'un pôle de services en Seine Amont

Action 12 : Finalisation des continuités vélos le long des voies d'eau

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : À l'est de la capitale, au contact de la Champagne, de la Bourgogne et des canaux du Centre, la partie sud de la Seine et Marne offre un paysage naturel notamment forestier de très grande qualité. En ces lieux, à travers le plateau de l'Est francilien, les voies d'eau dessinent les paysages et offrent une riche diversité, des méandres de la Haute Seine, la vallée du Loing ou les exceptionnelles zones humides de la Bassée. Les principales villes du département sont souvent nées de ce contact à l'eau. Dans ce contexte qui croise géomorphologie et développements urbains, le tracé des voies d'eau constitue le principal levier pour incarner le réseau structurant d'itinéraires piétons/cycles à la fois pour les pratiques d'itinérance, de loisirs ou encore pour les pratiques du quotidien. Les espaces rivulaires offrent des continuités au nivellement constant, un cadre agréable et des parcours dissociés des voies routières. Les voies d'eau relient les principales polarités urbaines, Melun, Fontainebleau, Montereau et Nemours ainsi que les grands lieux touristiques, Château et Forêt de Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte, etc., aisément accessibles notamment pour les cycles.

Objectif : Aujourd'hui, le réseau d'itinéraires cyclables peut se concevoir autour de deux axes structurants, la Scandibérique EV3 sur un axe nord-sud qui longe la Haute-Seine puis le Loing, et un axe est-ouest, V55 et V33 en projet, qui longe la Petite Seine en direction de la Champagne ou bifurque sur l'Yonne vers Auxerre. La complétude des itinéraires, leur qualité, le niveau de service et la lisibilité du jalonnement sont des enjeux essentiels pour favoriser et intensifier les pratiques cyclables de toutes natures. Ce sont également des enjeux touristiques pour mieux faire connaître le territoire dans sa diversité, relier espaces naturels et points d'intérêt. Le travail de valorisation de ces deux axes structurants est à prioriser : pour l'axe nord-sud, Scandibérique, il s'agit principalement de sécuriser la continuité du parcours et de résorber les quelques difficultés restantes. Pour l'axe est-ouest, l'infrastructure est en projet.

Le projet vise également à assurer la continuité des itinéraires cyclables entre les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et du Loiret. Cette coordination interdépartementale est cruciale pour offrir un réseau cyclable cohérent et fluide, facilitant les déplacements entre ces régions et promouvant le tourisme cyclable au-delà des limites départementales.

Contenu : Travaux d'aménagement d'infrastructures cyclables. Adaptation des aménagements (profil, revêtement, etc.) en fonction des paysages traversés et du statut de la liaison douce (liaisons douces, quotidiennes, itinéraire de découverte, etc.).

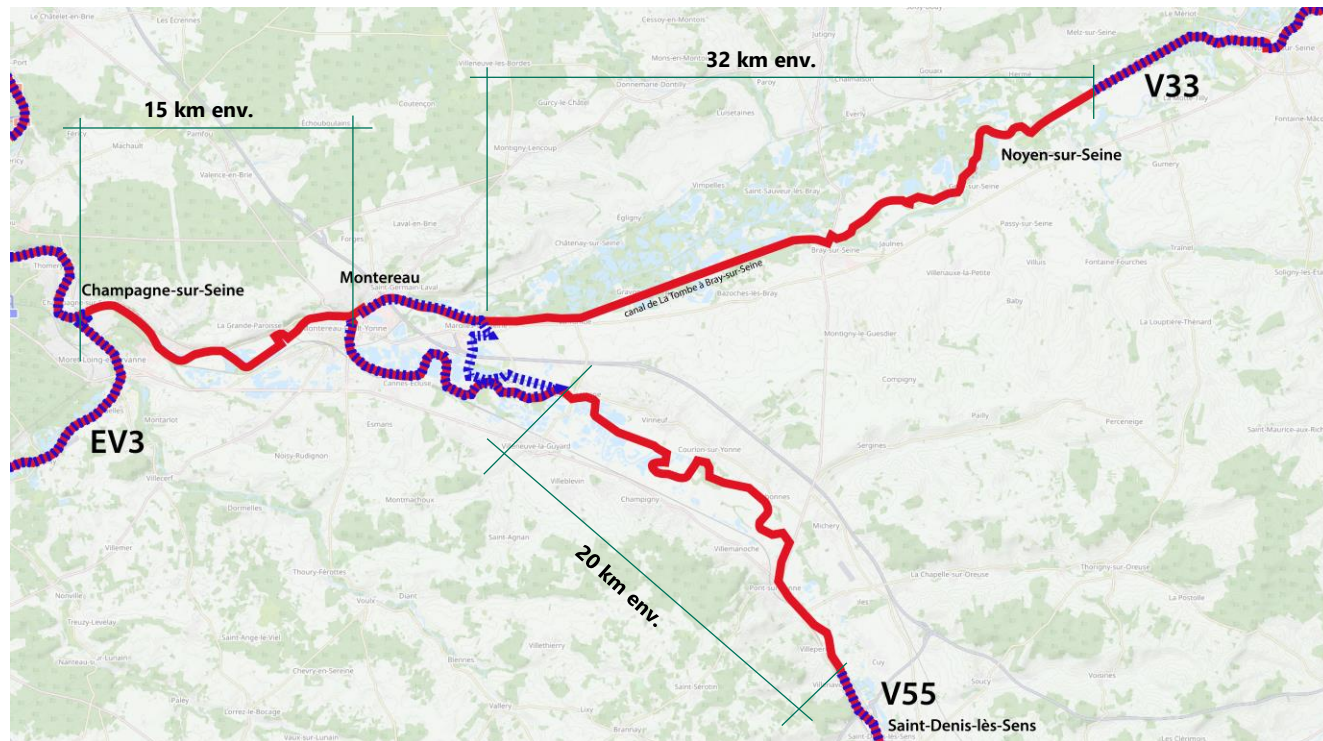
Cibles : riverains, excursionnistes et touristes / cyclotouristes

Points d'attention : convention de superposition d'affectation avec VNF

MOYENS DE MISE EN OEUVRE



Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les collectivités Cf. Schéma Directeur Cyclable du Département
Planning	<ul style="list-style-type: none"> 2026/2028 ? (Schéma Directeur Cyclable du Département)
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Département de Seine-et-Marne
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> Voir Schéma Directeur Cyclable du Département
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> PDU Schéma Directeur Cyclable du Département Coordination avec la politique cyclable de la Région, compléter le réseau des Grands Itinéraires cyclables départementaux (évoquer la Marne ?) et les schémas d'itinéraires intercommunaux
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> Actions 9 et 10
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Jalonnement et niveau de service des itinéraires restants Fréquentation des itinéraires

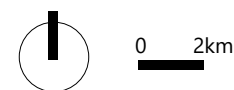
Action 12 : Finalisation des continuités vélos le long des voies d'eau



La complétude de l'infrastructure des grands itinéraires est une priorité, cette action peut s'accompagner de la mise en place de boucles (1h à 3h de parcours) qui permettent de « tisser » dans l'épaisseur avec des circuits découverte ou thématiques spécifiques. Le jalonnement et l'identité propre de chaque axe est un levier comme l'exemple de la Loire à Vélo.

complétude des itinéraires cyclables structurants

-  infrastructure existante
-  infrastructure à réaliser



Action 13 : Optimisation des installations pour les « paquebots fluviaux » à Melun

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : À ce jour, seule la Compagnie CroisiEurope développe une activité Paquebots fluviaux qui remonte sur la Seine amont et jusqu'à Melun. Pour mémoire les itinéraires classiques circulent entre Paris (Port de Grenelle – base permanente de départs et d'arrivées) et Honfleur. Ponctuellement, l'offre standardisée de 6 nuits / 7 jours intègre la traversée de Paris et la remontée vers Melun (moins de 30 touchés par an). La boucle Melun est intégrée en début de croisière avalante ou en fin de croisière montante. L'escale de Melun permet des excursions vers Vaux-le-Vicomte et le château de Fontainebleau depuis le stationnement Haropa unique de Melun situé sur l'île Saint-Étienne. Après questionnements auprès de l'opérateur, il s'avère que si le marché de l'Amont de Paris existe bien, il est de plus en plus contraint avec l'évolution de niveau d'eau, et reste contraint par le pont de Melun, dont ni le tirant d'air pour passer le pont, ni la largeur ne sont suffisant pour garantir une navigation régulière.

Objectif : Maintenir et encourager l'activité de cette compagnie en minimisant les contraintes de production d'énergie embarquée à l'arrêt à l'escale de Melun en installant une borne électrique adaptée. Susciter, à la marge, de nouvelles escales à Melun, y compris par d'autres opérateurs qui seraient intéressés, en augmentant l'attractivité des services offerts à l'escale et les possibilités de visites (ex : Rosa Bonheur). Attendre le futur passage du fonctionnement des écluses entre Paris et Melun en horaires H24 avant d'augmenter le nombre d'emplacements à quai (pas de besoin identifié à ce jour).

Contenu : S'adapter aux contraintes environnementales qui pèsent sur l'activité Paquebots Fluviaux en électrifiant le quai Haropa avec une borne d'alimentation dimensionnée aux besoins. Les opérateurs distinguent leur besoin en matière de fourniture d'électricité en fonction de la période d'activité (en exploitation ou en hivernage) et de la longueur du bateau. Les besoins en hivernage des armements apparaissent plus faibles et sont compris entre 125 et 250 ampères suivant les bateaux. En exploitation, une intensité de 400 ampères est souhaitée par les opérateurs de bateaux de 80 à 110ml. Les prises de connexions sont à prévoir de type Maréchal.

Cibles : Les clientèles bénéficiaires des croisières avec visites des châteaux sont souvent des clientèles américaines assez contributives. Les populations résidentes situées à proximité de l'escale qui aspirent à une réduction des bruits nocturnes. Les opérateurs visés dont CroisiEurope et peut-être Grand Circle ou Scylla

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Melun Val de Seine et Haropa, dans le cadre d'une politique globale menée en partenariat avec VNF
Planning	Fin 2025
Gouvernance	Gestion directe par Haropa, en partenariat avec VNF dans le cadre de l'outil Gescales
Prévisions budgétaires	Les équipements électriques (bornes et postes de transformation) devront être conçus pour être protégés des crues. Tirant d'air à 1,6 m à Austerlitz dépassée pendant 4 mois en 2024 pour la traversée de Paris
Liens avec autres politiques institutionnelles	Politiques Haropa d'électrification des escales de Fret Politique Politique nationale Bornéo de VNF ? Gestion des niveaux d'eau de la Seine
Articulation avec d'autres actions:	Projet Fluvestre de la Communauté de Commune de Melun Val de Seine en cours d'approbation
Indicateurs	Évolution de nombres de « touchés » sur l'escale de Melun tel que suivi dans Gescales Intégration de cette action dans l'un des programmes et marché public en cours pour l'électrification des quais de Fret (Marché Bouygues)

Action 14 : Favoriser l'accueil de péniches-hôtels

Contexte : La Seine amont et ses affluents accueillent actuellement quelques péniches-hôtels, principalement en provenance de Paris. L'activité pourrait se développer au titre de la migration de certaines unités depuis les réseaux fluviaux du Centre et de la Bourgogne qui rencontre des contraintes de niveau d'eau et des infestations d'algues.

Objectif :

Deux approches pour développer l'activité sur le territoire : un volet technique et un volet commercial et marketing :

- **Action 14.1 : Ouverture et équipement en électricité / eau des quais d'accueil pour les péniches-hôtels :** développer le nombre de sites d'escales équipés de bornes d'eau et d'électricité le long des itinéraires des péniches-hôtels, afin de faciliter leur accueil et de répondre aux besoins techniques et logistiques spécifiques de ces unités flottantes.
- **Action 14.2 : Favoriser un itinéraire de référence pour les péniches-hôtels sur le Loing et la Haute Seine/Paris :** faciliter la mise en place de nouveaux itinéraires pour les opérateurs, en renforçant la notoriété et l'attractivité touristique des destinations fluviales de la région. Relancer la fréquentation des péniches-hôtels et développer des parcours thématiques attractifs.

Action 14.1 : Ouverture et équipement en électricité et eau des quais d'accueil pour les péniches-hôtels

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Le nombre de péniches-hôtels circulant sur la Seine amont et ses affluents pourrait se développer au titre de la migration de certaines unités depuis les réseaux fluviaux du Centre et de la Bourgogne qui subissent des contraintes de niveau d'eau et d'infestation par les algues. La Seine-et-Marne a donc une carte à jouer en proposant d'accueillir en transit et/ou de manière plus permanente quelques péniches-hôtels supplémentaires. Le développement de l'activité péniches-hôtels repose, en partie, sur les services proposés aux escales : électricité, eau, poubelles, dépotage.

Objectif : Valoriser deux itinéraires de référence entre Montargis et Paris et entre Paris, la Petite Seine (Bray-sur-Seine et la Bassée) et l'Yonne aval.

- Attirer environ 3 à 5 nouvelles péniches-hôtels supplémentaires sur le court et moyen terme. Améliorer la satisfaction des exploitants naviguant qui utilisent déjà le réseau Seine et Marnais, sachant que la navigation de nuit n'est pas possible du Loing.
- Susciter de nouvelles vocations en accompagnant la reconversion d'anciens mariners sédentarisés sur le réseau fluvial départemental.

Contenu : Développer le nombre de sites d'escales équipés de bornes sur les deux itinéraires proposés en prévoyant de l'électricité, deux ou trois stations de dépotage sur le Loing, la Haute Seine et la Petite Seine, eau et poubelles. Réalisation d'une étude de faisabilité (externalisée ou menée en régie) pour définir un schéma d'accostage comprenant les potentiels sites d'accueil à développer et adapté à la fréquentation attendue des péniches-hôtels et à leurs besoins (accostage, accès, services, etc.). Pas d'obligation de quai en dur, mais besoin de franc-bord de 50 à 90 cm utilisables également par de bateau promenade à passagers.

Les besoins en électricité des péniches-hôtels sont moindres que ceux des paquebots fluviaux. Ils sont situés entre 32 A et 125 A pour les unités de plus grande capacité telles que celle de CroisiEurope - Croisières de France accueillant jusqu'à 25 passagers. Il est ainsi préconisé d'installer des bornes électriques pouvant accueillir les péniches les plus énergivores, d'une intensité électrique de 125 A en triphasé de 20 kWh avec des prises Maréchal qui existent déjà sur le réseau et notamment à Paris (Grenelle).

Les péniches-hôtels, dont la capacité des cuves varie entre 8 et 16 m³, ont un besoin d'alimentation en eau avec un débit de 6 m³/h et de points de dépotage

VNF développe une plateforme de supervision commune pour la gestion des bornes et un portail utilisateurs unique « Borneeteau.fr », ce portail, pas encore effectif, s'adressera à terme aux bateaux de fret, aux bateaux de plaisance et aux péniches-hôtels.

Cibles : Opérateurs de péniches-hôtels susceptibles d'accroître leur programmation sur la Seine amont et la Marne et ses affluents : Belmond Afloat, CroisiEurope, CTF, ...

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Ensemble de intercommunalités baignées par la Seine Amont (y compris Petite Seine aval et amont) et le Loing
Planning	Déploiement sur 3 ans
Gouvernance	Intégrer dans une commission thématique « péniches-hôtels » avec deux secteurs distincts : Haute Seine et Loing Yonne et Petite Seine. Travail nécessaire de concertation avec Direction VNF Centre Bourgogne et les trois UTI concernés par les itinéraires
Prévisions budgétaires	Réalisation d'études et de travaux nécessaires pour améliorer les conditions d'accostage des bateaux tout le long du linéaire, selon le maillage d'un point d'escale tous les 20/30 Km, à affiner avec les acteurs pertinents Plan d'accostage par site pressenti à définir via des études techniques spécifiques (infrastructures et réseaux) et rencontre avec opérateurs PH sur site : 15 - 20 K€ Budget estimatif pour la mise en place d'une borne d'eau / électricité : 20K€ et de 50 K€ avec transformateur Budget pour mise en place d'un ponton équipé avec station d'avitaillement et station de dépotage : entre 250 et 300 K
Liens avec autres politiques institutionnelles	Tourisme fluvial et Environnement Maitrise d'ouvrage : VNF et collectivités territoriales
Articulation avec d'autres actions:	Escales de bateaux promenade, accueil de bateaux de plaisance itinérants sur le réseau
Indicateurs	Nombre de péniches-hôtels sur le réseau Nombre de nouvelles escales créées sur le linéaire Nombre de sites équipés le long du linéaire (eau, électricité, stations de dépotage...)

Action 14.2 : Favoriser un itinéraire de référence pour les péniches-hôtels sur le Loing et la Haute Seine/Paris

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Afin de développer des itinéraires référencés et le nombre de péniches hôtels navigantes sur le réseau S&M, au-delà des aspects techniques, il s'agit de développer la notoriété de l'itinéraire et de mettre en relief l'attractivité touristique des sites pour favoriser la programmation de la destination par les opérateurs. D'ores et déjà, VNF avait engagé une première réflexion sur l'itinéraire Sancerre / Fontainebleau. Le principe et les clés du succès reposent sur la combinaison d'une destination de départ et d'une destination d'arrivée à fort pouvoir d'appel, pour des séjours de 6 nuits et 7 jours, sachant que les Péniches Hôtels peuvent choisir des navigations de nuit si l'automatisation des écluses à franchir le permet. À ce titre, un itinéraire de référence Montargis (Venise du Gâtinais) et Paris, éventuellement prolongé vers l'Oise (L'Isle-Adam et la vallée des impressionnistes) ou vers la Marne et Meaux (Ouverture sur la Champagne et Reims), pourrait répondre aux attentes des clientèles habituelles des opérateurs du marché des péniches hôtels.

Objectif :

- Faciliter la mise en place de nouveaux itinéraires par les opérateurs
- Relancer la fréquentation de péniches dites Freycinet (40 ml) sur le Loing, l'Yonne et la Seine Amont, jusqu'à Paris sachant que des escales sont possibles dans Paris sur réservation à l'avance.

Contenu : Travail concerté avec les EPCI, les OT et les opérateurs touristiques de PH pour organiser la découverte de la destination pour ce type de clientèle (découvertes intimistes hors des sentiers battus, expérience au plus près des habitants et artisans, découvertes insolites, etc.).

- Favoriser la création d'un « catalogue » tourisme et découverte ciblé sur les clientèles PH à diffuser avant la saison (pendant les salons), pendant les séjours en bateau (guide) et après et intégration des opérateurs PH dans le catalogue de la destination et le site Web de SMA comme une offre spécifique.

Cibles : Région IDF, Départements limitrophes, OT de Paris, SMA en S&M, OT des EPCI concernés et opérateurs de péniches-hôtels susceptibles d'accroître leur programmation sur la Seine amont et la Marne et ses affluents : Belmond Afloat, CroisiEurope, CTF, ...

Autres opérateurs possibles à identifier sur le Carnet de L'éclusier (Fichier disponible par VNF)

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Action à coordonner avec des itinéraires possibles entre la Seine et la Marne
Planning	
Gouvernance	Intégrer dans une commission thématique « péniches-hôtels » avec deux secteurs distincts : Haute Seine et Loing Yonne et Petite Seine.
Prévisions budgétaires	Budget estimatif pour l'ensemble de la démarche : 60 à 90k€
Liens avec autres politiques institutionnelles	Schéma tourisme et promotion touristique Politique tourisme de la région IDF et de la Mairie de Paris, concertation avec Entreprises Fluviales de France Si l'itinéraire Montargis/Paris est retenu comme itinéraire PH, organisation d'un groupe de travail (avec exploitants et tour-opérateurs) pour identifier les sites stratégiques sur le Loing Soupes, Nemours, Moret,...
Articulation avec d'autres actions:	Faire connaître et valoriser la destination (éducteurs sur des sites à découvrir, participation à des salons professionnels et approche directe des prestataires et tour-opérateurs fluviaux sur les conditions de visite des spots à visiter pour leurs clients) Définir une stratégie de partenariat avec les opérateurs fluviaux PH pour le montage de produits personnalisés (animation, visites, spectacles) afin d'optimiser les produits et l'accueil touristiques
Indicateurs	Édition d'un catalogue papier dédié Nombre de reprises sur les sites internet des partenaires Évolution de la fréquentation en nombres de passages de PH aux écluses

Action 15 : Renforcement de la capacité de stationnements pour la plaisance privée, itinérante et/ou sédentaire

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Au niveau national, on assiste à :

- Vieillesse de l'offre des ports et du parc de bateaux de plaisance
- Une augmentation sensible de la moyenne d'âge des propriétaires de bateaux
- Une baisse des jours de navigation pour la plaisance privée
- L'apparition de nouveaux usages des bateaux (location entre particuliers, multipropriété, résidences flottantes, bateau semi-rigide à durée de vie courte, etc.) qui modifient déjà l'approche du marché par les prestataires
- Une adaptation relative des équipements portuaires qui vivent sur les acquis d'utilisateurs de plus en plus sédentaires.

La S&M propose environ 450 emplacements de stationnements sur les haltes et ports et en matière de plaisance, l'on comprend que le développement de la pratique passe par un effet d'offre pour le stockage des bateaux.

Hormis les projets encore à découvrir sur Melun, et la restructuration du port de Valvins qui devrait ajouter 70 places, il existe un projet de création au port à Montereau pour 150 emplacements selon la Mairie.

Objectif : Maîtriser un développement raisonnable du stationnement dédié à la plaisance pour alimenter le renouvellement de la pratique et la rotation des flottes, en s'adaptant aux évolutions des besoins (plus de petits bateaux en plaisance résidentes – de 9m et de grands bateaux + de 12 m, en plaisance itinérante de passage) . NB / L'exemplarité environnementale est incontournable sur le volet port à flot et port à sec pour accompagner l'émergence de la destination

Contenu : Augmentation des capacités d'amarrage pour la plaisance privée et les houseboats tout le long du linéaire sur les ports et les haltes existantes. Les ports fluviaux doivent répondre à deux enjeux touristiques, mais aussi économiques :

- Accueillir : mise en sécurité, accueil des bateaux de passage, hivernage, services techniques
- Valoriser et animer : les ports sont devenus de véritables lieux de vie et d'animation

Le soutien à la réorganisation interne des ports doit être l'occasion d'une réflexion sur leur intégration urbaine.

Accompagner une éventuelle initiative de la Société H2O, gestionnaires de deux ports sur la Saône, si leur projet devait être réactivé. Préférer l'accompagnement de la réorganisation des ports actuels afin d'adapter la répartition des places par tailles de bateau au regard des besoins identifiés localement. Prioriser les projets d'extension situés à proximité de bassin de vitesse pour favoriser des pratiques actives et le rajeunissement des navigants.

Cibles : Communes volontaires pour un projet de restructuration du port ou halte

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Développer l'offre sur le secteur de la « Convergence » telle que priorisée au titre de ce Schéma Fluvestre Seine et ses affluents
Planning	Sur la durée du Schéma, soit 6 ans à partir de 2025
Gouvernance	Initier dans une commission thématique « plaisance » avec les secteurs à projets d'extensions portuaires Pour le projet H2O/Montereau, une gouvernance associant VNF Haropa semble incontournable, même si le plan d'eau est privé.
Prévisions budgétaires	Prévoir un financement de soutien en investissements aux projets initiés localement. 1 Md'€ avec un taux d'intervention en %.
Liens avec autres politiques institutionnelles	Tourisme fluvial et Cadre de vie
Articulation avec d'autres actions:	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une base de location en aval de l'Yonne dans le cadre de l'éventualité du
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inventaire du nombre d'emplacements de stationnements présents sur le réseau et évolution dans le temps ▪ Évolution du nombre d'immatriculations de bateau auprès du Département de la Sécurité des transports fluviaux

Action 16 : Test pour l'implantation d'une base de location

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Depuis des années, il n'y a plus de base de location de pénichettes nolisées (sans permis) en Île-de-France. Aujourd'hui, les deux bases de location les plus proches de Paris sont situées à Rogny les Sept Écluses sur le Loing (Sté Tourisme Fluvial du Centre) et Joigny sur l'Yonne (Locaboat)

Objectif : Développer une nouvelle offre fluviale sur le côté est de la voie d'eau en répondant à la demande des touristes et les résidents d'Île-de-France. Tester la possibilité d'implanter une base de location de bateau sans permis (Pénichettes nolisées) sur un point de départ raccordé aux transports en commun depuis Paris

Contenu :

1. Tester l'opportunité de coupler le déploiement du projet de nouveau Port de plaisance à Montereau avec l'implantation d'un loueur de bateaux (env. 30 bateaux) dans le plan d'eau privé (H2O) qui jouxte le camping « Le Marcassin » situé sur la partie la plus aval de l'Yonne (sud de la confluence avec la petite Seine).

L'implantation de cette base de location pourrait trouver un deuxième site d'implantation sur le Canal du Loing au départ de Moret-sur-Loing et Orvanne (DPF – Terrain 66041) à l'entrée du Loing.

- Engager des discussions avec plusieurs opérateurs touristiques de location de bateaux habitables (dont Le Boat, Nicols, Tourisme Fluvial du Centre, Locaboat en priorité) qui pourraient diversifier leur offre
- Recueillir les besoins et identifier les sites d'implantation acceptables
- Entamer des échanges avec d'autres opérateurs privés pour donner envie de s'installer

Cette approche pourrait être intégrée dans l'enquête en cours concernant le Portrait De filière « Location » de VNF

2. En fonction des premiers retours, initier la vérification de la faisabilité technique et économique d'une base de location

- Initier un appel à projets, avec un cahier des charges bien précis au niveau, technique, environnemental, social, en cohérence avec les valeurs de la destination.
- Créer les équipements nécessaires à l'accueil des bateaux habitables de location avec motorisation électrique (bornes, eau, station de dépotage, tri des déchets) pour un positionnement vertueux du projet de future base.

Cibles : Opérateurs et clientèle de Paris et d'Île-de-France susceptible de viser une croisière sur l'Yonne en direction de Migennes / Auxerre

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Moret Seine et Loing, Pays de Montereau
Planning	Test à faire à court terme directement auprès d'H2O (Max Gérard) et Locaboat (Serge Nahim) Intégrer un questionnement spécifique dans l'enquête VNF auprès d'opérateurs de location
Gouvernance	Initier dans une commission thématique « Location » avec deux secteurs distincts : Moret-sur-Loing / Loing et Montereau / Yonne Pilotage VNF + SMA
Prévisions budgétaires	Participation au salon SLOWW de VNF pour promouvoir les sites disponibles auprès des opérateurs de la location
Liens avec autres politiques institutionnelles	Schéma de développement fluvestre de la Marne NB : La Seine amont semble être réglementairement navigable pour des bateaux de plaisance, avec ou sans permis à partir du port de l'Arsenal (Source OJ et vérification engagée auprès de VNF, à poursuivre). À valider et officialiser avec la DRIEA au titre des risques de croisement avec des bateaux de Fret sur la Haute Seine et les autorisations nécessaires à l'ouverture d'une base location de bateaux nolisés.
Articulation avec d'autres actions:	Pontons d'escales « minutes » utilisables par la plaisance et la location Valorisation des sites de visite touristique et des réseaux de cheminements vélo
Indicateurs	Identification de deux sites potentiels sur la Seine amont (vérification de la faisabilité) Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt ciblé, à relayer lors du Salon Slow VNF

Action 17 : Conduite d'une étude d'opportunité sur la structuration d'un pôle de services en Seine Amont

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : la plaisance fluviale privée est confrontée à deux enjeux majeurs (vieillesse des flottes et « refit » des bateaux) qui conditionneront l'activité économique et le développement des entreprises de services de demain (réparation, maintenance et fabrication) associées aux grandes destinations fluviales.

La finalité d'un pôle de services (réparation, maintenance et fabrication) est de mettre en synergie toutes les entreprises actuelles ou futures, nécessaires au fonctionnement des bateaux privés, mais aussi des bateaux collectifs qualifiés d'ERP, y compris à travers les micros-activités de rénovation (sous-traitants) et services associés (expertises, assurances, permis).

Le pôle de services participe à la recherche de performance économique pour les territoires et les entreprises associées (mutualisation, coûts partagés, commande du GIE, etc.).

À ce jour, l'offre repose essentiellement sur deux chantiers qui assurent l'essentiel des besoins et disposent encore d'une certaine marge de manœuvre : Haut de Lutèce et Rousseau

Objectif : Anticiper un accroissement raisonnable des besoins et étudier la faisabilité d'un pôle technique de services regroupés au plus près possible du triangle de convergence fluviale entre Seine, Loing et Yonne aval.

Intégrer les transformations de cette filière économique au regard des évolutions de la vente en ligne, de diverses solutions de regroupement d'activités en Clusters. Selon leur label, les clusters portent des noms différents :

- Pôle de compétitivité (financement Etat-DGE)
- Grappe d'entreprise (financement Etat-CGET)

Prévenir un recul du marché qui pourrait avoir comme effet induit la disparition des métiers et compétences nécessaires en périphérie de activités fluviales.

Contenu : Dans un premier temps, lancer une étude du besoin de marché et de concurrence sur un périmètre élargi intégrant toute la Haute Seine jusqu'à Paris, la Marne jusqu'à Meaux, le Loing jusqu'à Montargis et l'Yonne jusqu'à Sancerre. Cette étude pourrait s'intéresser à trois segments de bateaux, les grands bateaux de 80 mètres et plus, les bateaux de 20 à 50 mètres, les petits bateaux de 5 à 20 ml.

En alternative, cette étude pourrait avoir une envergure nationale.

Cibles : Entreprises de la filière, VNF, Haropa, FIN, Constructeurs de bateaux

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ensemble du territoire de la S&M ▪ Ensemble du territoire des trois UTI concernées par l'étude Seine Amont et affluents
Planning	Lancement en parallèle de la mise à jour des portraits de filières VNF, constitutifs de la base de données socle sur les différentes filières fluviales Étude à lancer en 2025 pour présentation des résultats en 2026
Gouvernance	A définir selon l'envergure territoriale de la mission, locale ou nationale
Prévisions budgétaires	L'Étude pourrait être confiée à un organisme spécialisé en analyses de marché du type Xerfi à coût partagé
Liens avec autres politiques institutionnelles	Politique économique du Département de la S&M CDC et Banque des Territoires : Programme national « territoires d'industrie » ou du programme France 2030 => appui à l'émergence, au développement et à la structuration de filières industrielles territoriales, appui la mise en place de filières de formation professionnelles liées aux politiques publiques de développement de filières, notamment industrielles.
Articulation avec d'autres actions:	Marché en AMO de VNF Actualisation des Portraits de filière VNF Faire le lien avec l'étude Avicafe, menée entre autres, par VNF et l'IPR sur les zones d'avitaillement en carburant alternatif
Indicateurs	Niveau d'adhésion des professionnels et institutionnels mobilisés au titre du Cofinancement Impact sur les politiques de formation associées à la mise en œuvre d'une grappe d'entreprise, par exemple.

Axe 4 : Développer les courts-séjours

Axe 4 : Développer les courts-séjours

Favoriser le développement de l'hébergement	18	Accompagnement au développement d'hébergements sur/en bord d'eau et création d'hébergements insolites
Structurer une offre d'activités pour le court séjour	19	Création de boucles multimodales

Action 18 : Accompagnement au développement d'hébergements sur/en bord d'eau et création d'hébergements insolites

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Avec l'essor du slow tourisme et l'engouement des clientèles pour des séjours au vert, les hébergements en immersion dans un environnement naturel ont le vent en poupe. La Seine et Marne compte quelques unités : le Domaine des Etangs de la Bassée nichée au cœur de la zone humide ainsi que des établissements récents comme l'Escale Royale ou à venir (Coucoo au Domaine Sadi Carnot). A l'issue des études menées sur les hébergements touristiques du Département, il apparait que la Seine-et-Marne a besoin d'augmenter son offre d'hébergement et ainsi se positionner en destination de de court-séjours.

Objectif :

- Renforcer l'offre d'hébergement touristique de la Seine-et-Marne en offrant des expériences au cœur d'un environnement « naturel » en ligne avec les attentes des clientèles
- Diversifier la gamme d'hébergement existante pour toucher un plus large public
- Faciliter la concrétisation de projets dans un contexte réglementaire compliqué

Contenu :

- Accompagner le développement de l'hébergement insolite sur l'eau / en bord d'eau
 - Soutenir un plan de recherche de fonciers autorisables administrativement (s'appuyer sur l'inventaire mené par SMA en collaboration avec les services d'urbanisme des communes)
 - Appuyer la révision et adaptation des plans locaux d'urbanisme pour inclure et faciliter le développement d'hébergements touristiques le long des cours d'eau
 - Appuyer le lancement d'un nouvel AMI à plus grande échelle ? (cf. Melun Val de Seine a lancé en 2023 un AMI hébergement insolite)
- Accompagner le développement de l'offre des campings existants, notamment pour intégrer des offres d'hébergement insolite (ex : Camping de Samoreau, Camping Bray)
 - Aider les campings à naviguer dans le paysage réglementaire pour l'approbation et la certification des nouveaux types d'hébergements

-> s'appuyer de l'étude de marché VNF sur les hébergements insolites

Cibles : propriétaires et gestionnaires de camping en bord d'eau, entrepreneurs intéressés par le développement d'hébergements, touristes en séjour (de proximité et internationaux)

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les intercommunalités
Planning	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (en cours cf. schéma de la Marne et ses affluents ?)
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Seine et Marne Attractivité
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pilote : ? ▪ Partenaires : SMA en soutien technique
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme : lien avec les schémas de développement touristique ▪ Schéma fluvestre de la Marne et ses affluents (Action 8)
Articulation avec d'autres actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 3 : Mise en place d'une boîte à outils pour les collectivités
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'hébergements sur et en bord d'eau ▪ Nombre de campings ayant intégré une offre d'hébergements insolites ▪ Nombre d'AMI

Action 19 : Création de boucles multimodales

DESCRIPTIF DES ACTIONS

Contexte : Avec une augmentation de la demande pour des activités de plein air combinant sport et découverte de la nature, la création de produits multimodaux intégrant différents types de mobilités douces (randonnée, canoë et vélo) est une opportunité unique de valoriser les paysages locaux et de promouvoir le tourisme durable. Ces parcours permettront de répondre aux attentes des clientèles pour un tourisme à la fois plus lent (slowtourisme) et respectueux de l'environnement. Facilement accessibles depuis les gares, ils offrent une réponse directe à la demande des Parisiens en recherche d'escapades proches de chez eux mais éloignées de l'agitation urbaine.

Objectif :

- Promouvoir les richesses naturelles et patrimoniales de la Seine-et-Marne en intégrant des activités récréatives et des options de mobilité douce.
- Développer une offre touristique intégrée et attrayante qui stimule l'économie locale, augmente la visibilité de la région en tant que destination de loisirs de plein air
- Développer les courts séjours à partir de produits multi activité
- Renforcer la connectivité entre les différents modes de transport et favoriser l'intermodalité

Contenu :

Conception de trois produits de découverte multimodaux le long des cours d'eau :

1. Création d'un produit randonnée Canoë + Vélo sur le Loing
2. Promotion d'un itinéraire de découverte des « Affolantes » par l'eau et en itinérance douce
3. Planification de la création d'une boucle de circulation multimodale Paris – Provins - Fontainebleau

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

Intercommunalité et secteur d'application	Toutes les intercommunalités concernées par les 3 produits pour une cohérence dans les aménagements et la promotion
Planning	
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SMA
Prévisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget de fonctionnement
Liens avec autres politiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tourisme, mobilités
Articulation avec d'autres actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Action 10 : Sensibilisation du grand public
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de visiteurs annuels sur les boucles ▪ Taux de satisfaction des utilisateurs ▪ Augmentation de la moyenne de séjour

Action 19 : Création de boucles multimodales

DESCRIPTIF DES ACTIONS

1. Création d'un produit randonnée Canoë + Vélo sur le Loing

Créer des parcours combinés qui permettent de découvrir le Loing par différentes modalités : à pied, en canoë et à vélo.

Exemple :

Boucle « découverte » Moret-sur-Loing – Nemours – Episy - Moret-sur-Loing :

- Moret-sur-Loing-Nemours : en vélo, 17km (1h en vélo classique)
- Nemours – Episy : en vélo, 13 km (entre 45minutes et 1h en vélo classique)
- Episy-Moret-sur-Loing : en canoë 6kms (entre 1h30 et 2h)

2. Promotion d'un itinéraire de découverte des « Affolantes » par l'eau et en itinérance douce

Créer un itinéraire touristique autour des célèbres villas "Affolantes" situées le long de la Seine.

3. Planification de la création d'une boucle de circulation multimodale Paris – Provins - Fontainebleau

Développer un itinéraire multimodal qui relie Paris à Provins et Fontainebleau traversant des sites historiques et naturels remarquables.

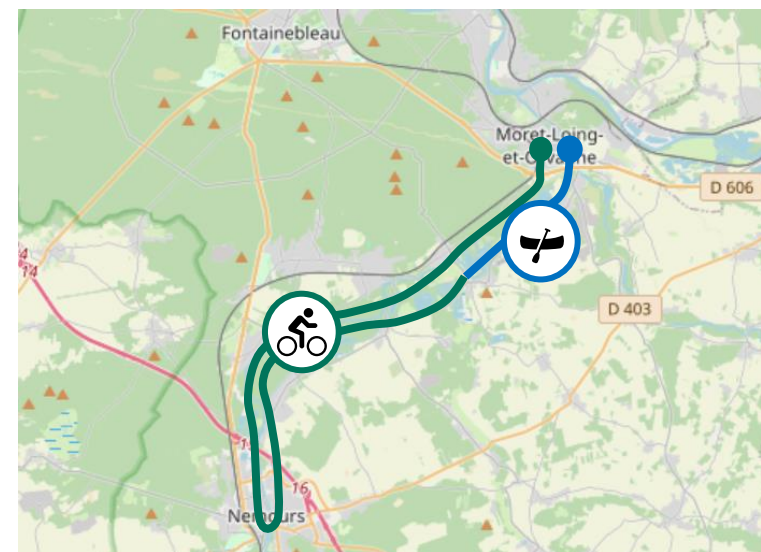
Opérateurs potentiels : collaboration avec des entreprises locales comme Hisséo, Apikopa, Nature Loisirs Evasion, Fontainebleau bike rental pour la fourniture de services et d'équipements

Conditions de succès :

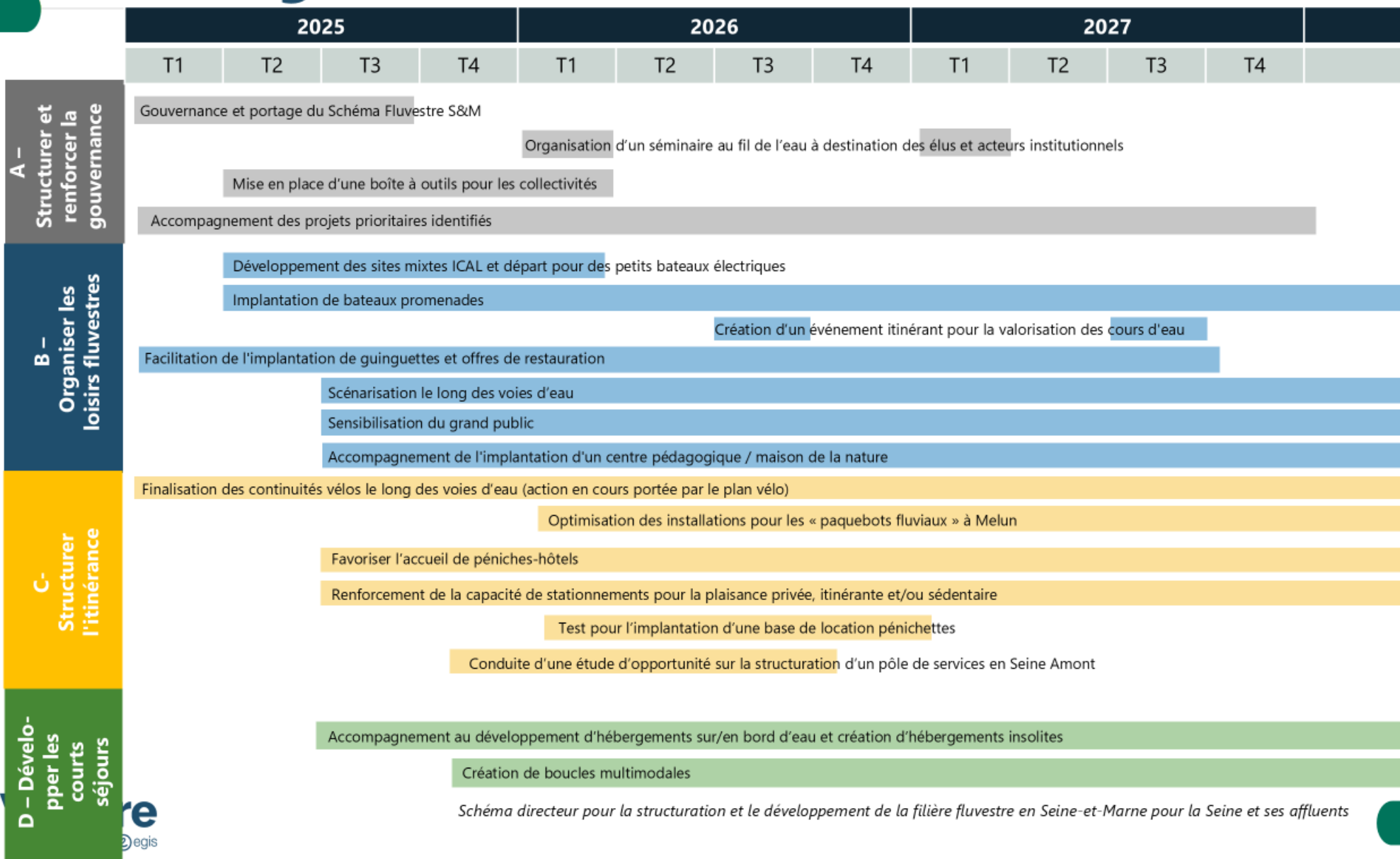
- Conçus pour être accessibles à différents niveaux de compétence
- Points d'intérêt culturels et naturels, avec des stations d'information et de repos
- Services de location et de transport des équipements, notamment pour les parcours linéaires
- Départ des parcours depuis des pôles d'accessibilité bien connectés (devra être accessible en train depuis Paris – ligne R)
- Sensibilisation environnementale et aux différents conflits d'usage
- Intégration de options de logement dans les parcours



Exemple de boucle découverte le long du Loing



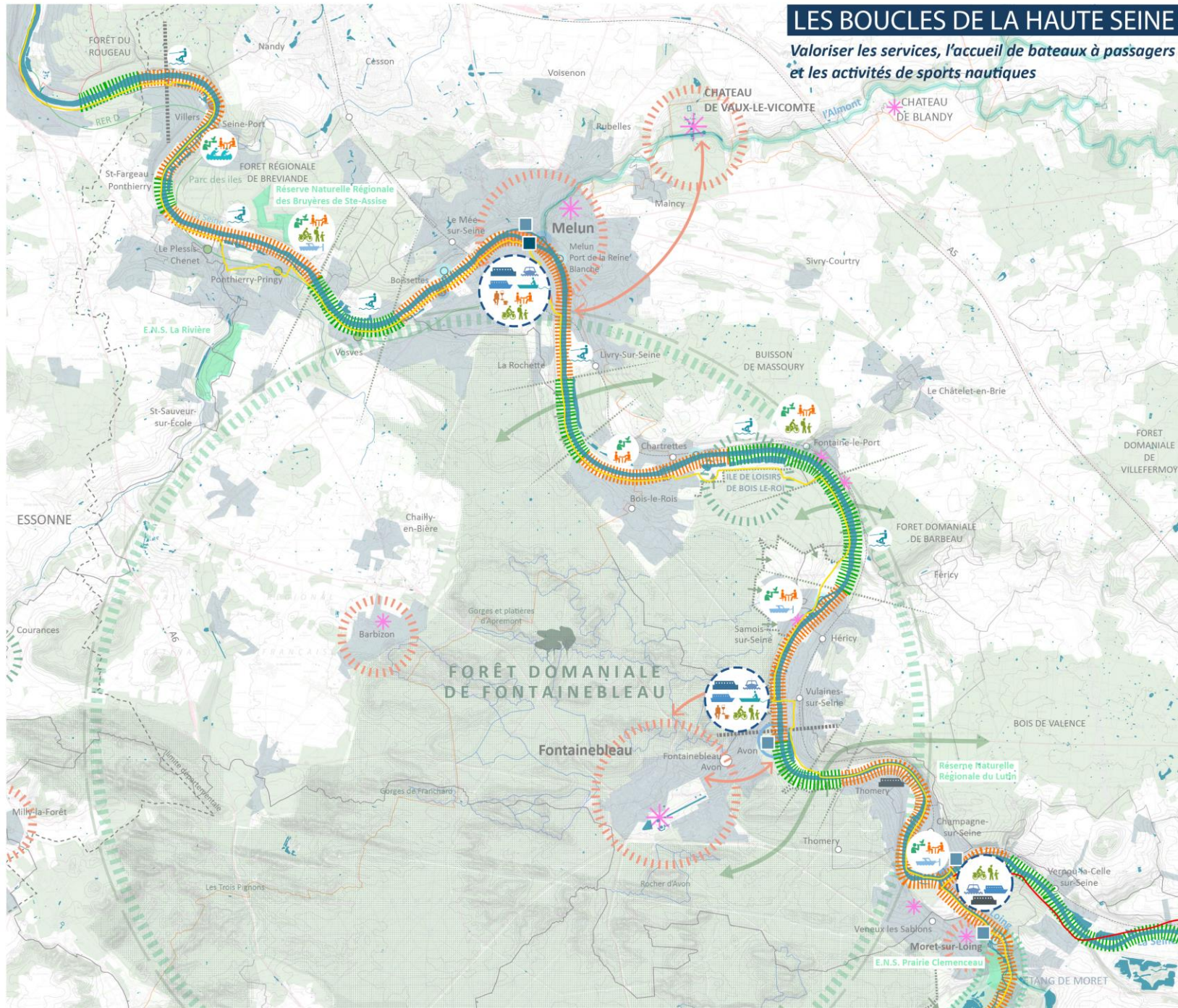
Planning de mise en oeuvre



Spatialisation du schéma directeur

LES BOUCLES DE LA HAUTE SEINE

Valoriser les services, l'accueil de bateaux à passagers et les activités de sports nautiques



LÉGENDES

- boisement
- hydrographie
- Espaces Naturels Sensibles
- tissu urbain continu
- port
- halte fluviale améliorée
- halte fluviale
- écluse
- Polarité «verte»
- secteur naturel en bord de voie d'eau à préserver
- secteur à renforcer dans les usages fluviaux
- fenêtre sans urbanisation
- renforcement des continuités entre les grands espaces naturels
- favoriser les continuités piétonnes avec la Forêt de Fontainebleau
- voies ferrées
- gare
- itinéraires Grande Randonnée (GR)
- itinéraires Petite Randonnée (PR)
- vélo route Scandinavique (de Trondheim en Norvège à Cap-Fisterra en Espagne)
- projet vélo route V33
- principales polarités touristiques
- mise en lien entre polarités touristiques et voies d'eau
- patrimoine architectural

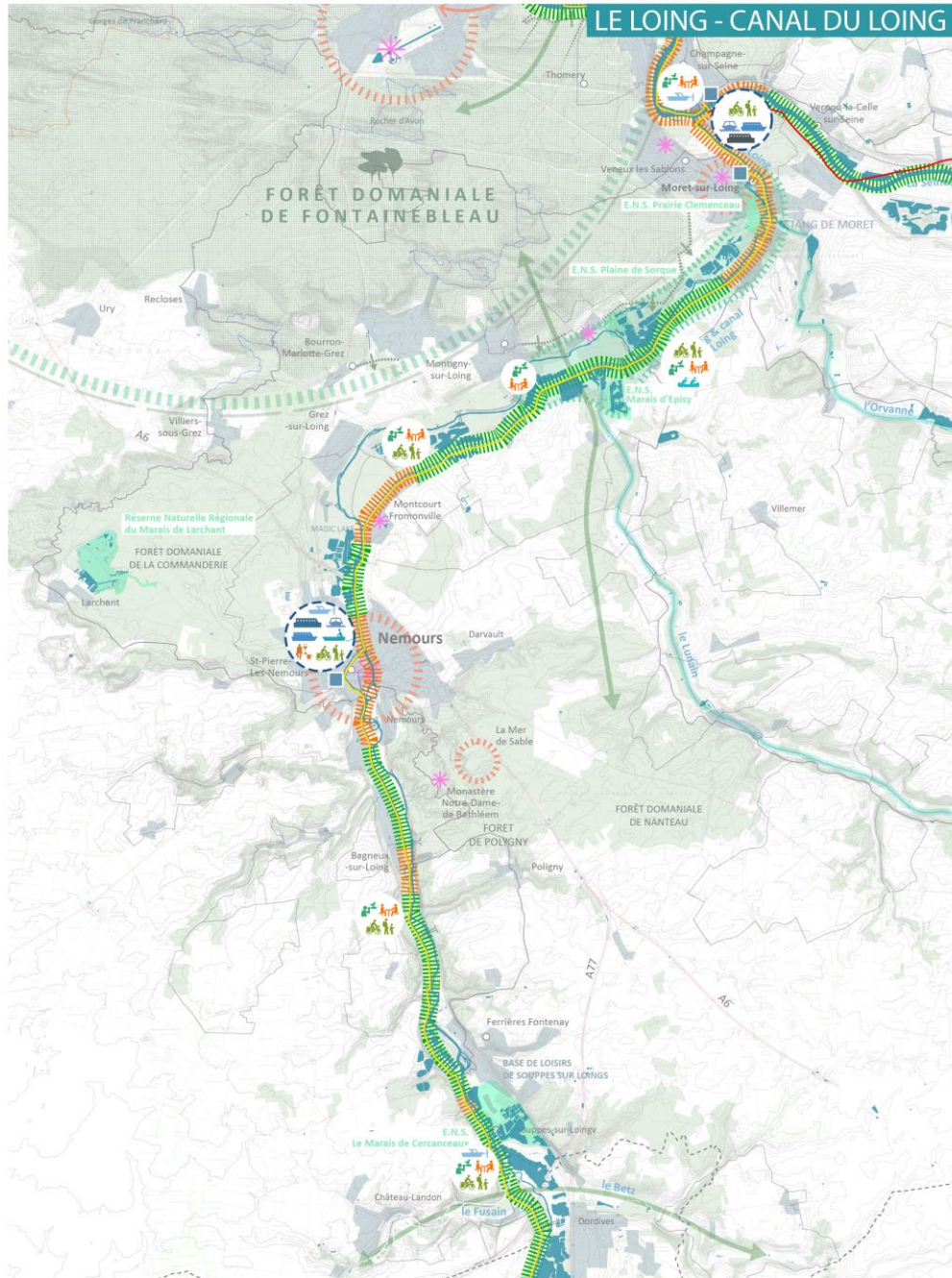
- bateaux à passagers / péniche hôtel
- plaisance toutes natures
- amarrage courte durée
- embarcations stationnaires (activités/hébergements)
- péniche logement
- escale à électrifier pour les péniches
- hôtels et les arrêts possibles de bateaux promenes
- escale à électrifier pour les paquebots fluviaux
- bassin de vitesse / motonautisme
- sports de pagaie
- offre de loisirs nautiques
- services aux itinéraires (eau/elect)
- spot nature / observation
- mobilier de confort
- guinguette / restauration



**SCHEMA DIRECTEUR
SEINE ET AFFLUENTS**
JUN 2024

Voltere ATELIER
GREThER

LE LOING - CANAL DU LOING



LÉGENDES

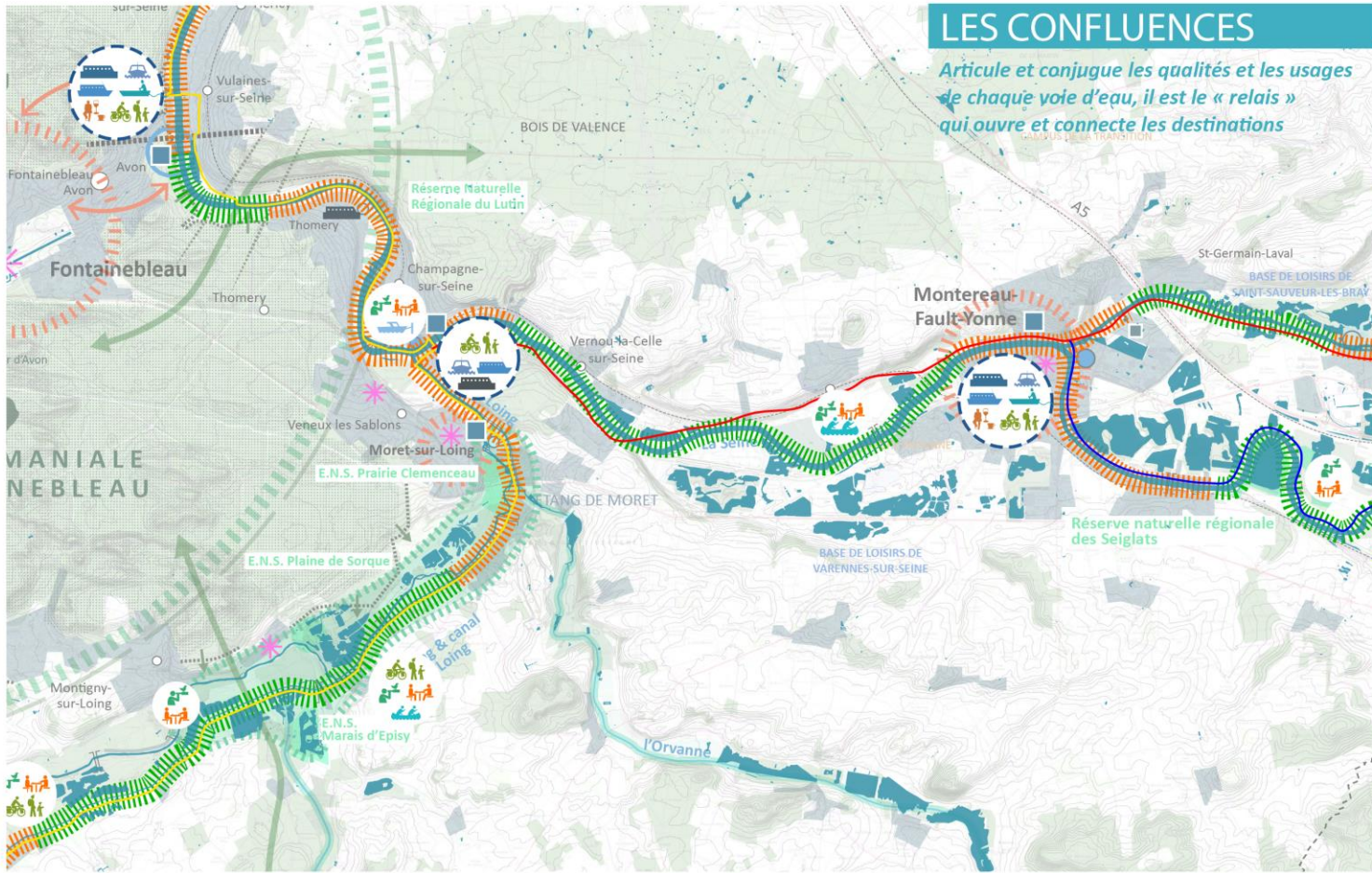
- boisement
- hydrographie
- Espaces Naturels Sensibles
- tissu urbain continu
- port
- halte fluviale améliorée
- halte fluviale
- écluse
- Polarité «verte»
- secteur naturel en bord de voie d'eau à préserver
- secteur à renforcer dans les usages fluvestres
- fenêtre sans urbanisation
- renforcement des continuités entre les grands espaces naturels
- favoriser les continuités piétonnes avec la Forêt de Fontainebleau
- voies ferrées
- gare
- itinéraires Grande Randonnée (GR)
- itinéraires Petite Randonnée (PR)
- vélo route Scandibérique (de Tronheim en Norvège à Cap-Fisteria en Espagne)
- projet vélo route V33
- principales polarités touristiques
- mise en lien entre polarités touristiques et voies d'eau
- * patrimoine architectural
- bateaux à passagers / péniche hôtel
- plaisance toutes natures
- amarrage courte durée
- embarcations stationnaires (activités/hébergements)
- péniche logement
- escale à électrifier pour les péniches hôtels et les arrêts possibles de bateaux promenades
- bassin de vitesse / motonautisme
- sports de pagaie
- offre de loisirs nautiques
- services aux itinérants (eau/élect)
- spot nature / observation
- mobilier de confort
- guinguette / restauration



**SCHEMA DIRECTEUR
SEINE ET AFFLUENTS**
JUN 2024

LES CONFLUENCES

Articule et conjugue les qualités et les usages de chaque voie d'eau, il est le « relais » qui ouvre et connecte les destinations



LÉGENDES

- boisement
- hydrographie
- Espaces Naturels Sensibles
- tissu urbain continu
- port
- halte fluviale améliorée
- halte fluviale
- écluse
- polarité «verte»
- secteur naturel en bord de voie d'eau à préserver
- secteur à renforcer dans les usages fluvestres
- fenêtre sans urbanisation
- renforcement des continuités entre les grands espaces naturels
- favoriser les continuités piétonnes avec la Forêt de Fontainebleau
- voies ferrées
- gare
- Itinéraires Grande Randonnée (GR)
- Itinéraires Petite Randonnée (PR)
- vélo route Scandibérique (de Trondheim en Norvège à Cap-Fisteria en Espagne)
- projet véloroute V33
- véloroute V55 Le Chemin des Floteurs
- principales polarités touristiques
- mise en lien entre polarités touristiques et voies d'eau
- patrimoine architectural
- bateaux à passagers / péniche hôtel
- plaisance toutes natures
- amarrage courte durée
- embarcations stationnaires (activités/hébergements)
- péniche logement
- escale à électrifier pour les péniches hôtels et les arrêts possibles de bateaux promenades
- bassin de vitesse / motonautisme
- sports de pagaie
- offre de loisirs nautiques
- services aux itinérants (eau/elect)
- spot nature / observation
- mobilier de confort
- guinguette / restauration

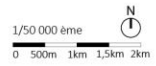
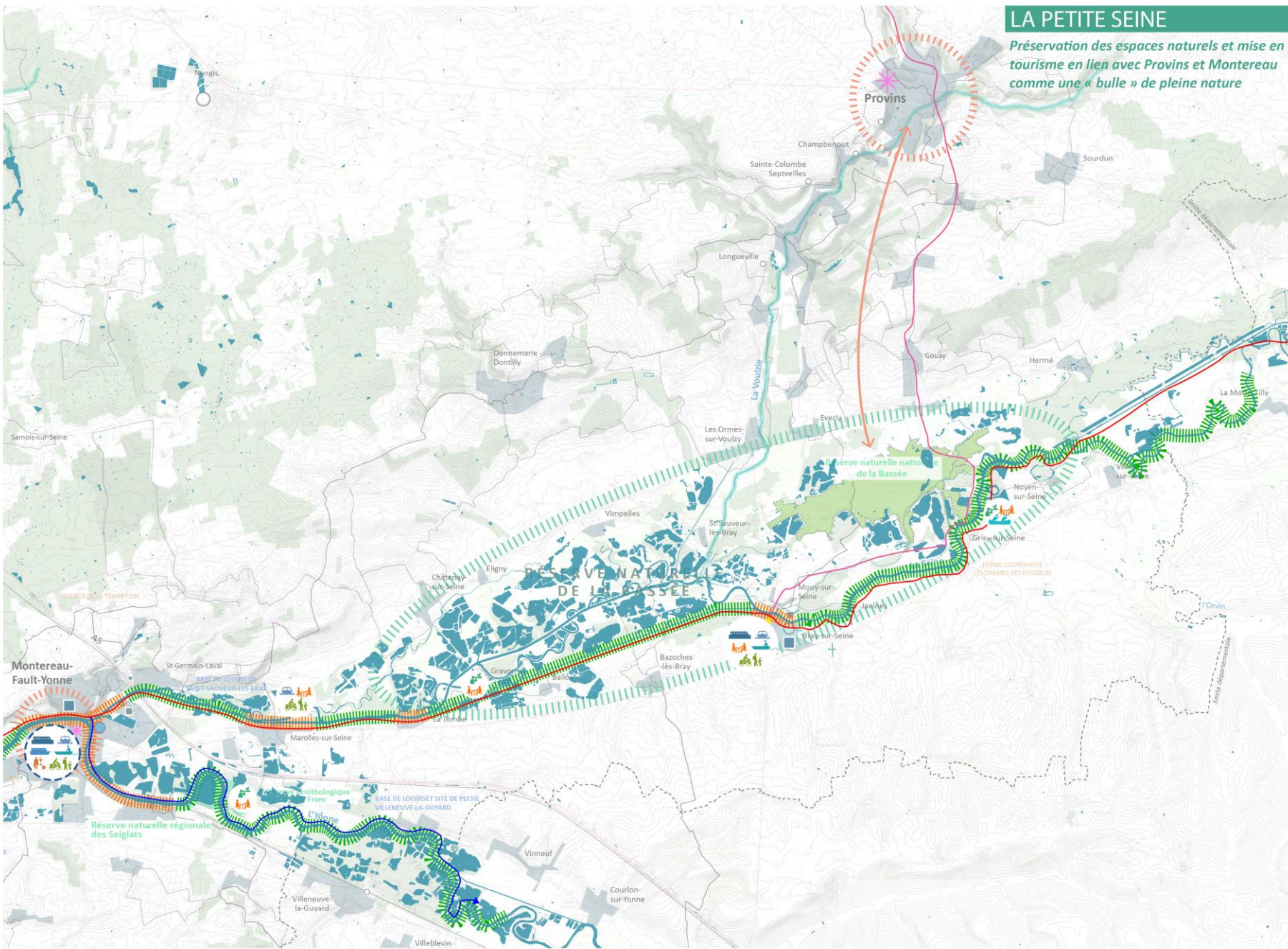


SCHÉMA DIRECTEUR
SEINE ET AFFLUENTS
JUN 2024

Voltere by @eap **ATELIER GRETHÉ**

LA PETITE SEINE

Préservation des espaces naturels et mise en tourisme en lien avec Provins et Montereau comme une « bulle » de pleine nature



- ### LÉGENDES
- boisement
 - hydrographie
 - Espaces Naturels Sensibles
 - Réserve naturelle nationale de la Bassée
 - tissu urbain continu
 - port
 - halte fluviale améliorée
 - halte fluviale
 - écluse
 - ▨ polarité verte
 - ▨ secteur naturel en bord de voie d'eau à préserver
 - ▨ secteur à renforcer dans les usages fluviaux
 - ▨ fenêtre sans urbanisation
 - ▨ renforcement des continuités entre les grands espaces naturels
 - ▨ favoriser les continuités piétonnes avec la Forêt de Fontainebleau
 - ▨ voies ferrées
 - gare
 - ▨ Itinéraires Grande Randonnée (GR)
 - ▨ Itinéraires Petite Randonnée (PR)
 - ▨ vélo route Scandibérique (de Trondheim en Norvège à Cap-Fistera en Espagne)
 - ▨ projet véloroute V33
 - ▨ véloroute V55 Le Chemin des Flotteurs
 - ▨ Grands itinéraires cyclables départementaux (GIC) Priorité 1
 - ▨ Les Comtes de Champagne : Bray-sur-Seine / Esbly
 - principales polarités touristiques
 - mise en lien entre polarités touristiques et voies d'eau
 - ★ patrimoine architectural
 - ▨ bateaux à passagers / péniche hôtel
 - ▨ plaisance toutes durées
 - ▨ amarrage courte durée
 - ▨ embarcations stationnaires (activités, hébergements)
 - ▨ péniche logement
 - ▨ escale à électrifier pour les péniches hôtels et les arrêts possibles de bateaux promenades
 - ▨ bassin de vitesse / motonautisme
 - ▨ sports de pagaie
 - ▨ offre de loisirs nautiques
 - ▨ services aux itinérants (eau/élect)
 - ▨ spot nature / observation
 - ▨ mobilier de confort
 - ▨ guinguette / restauration

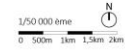
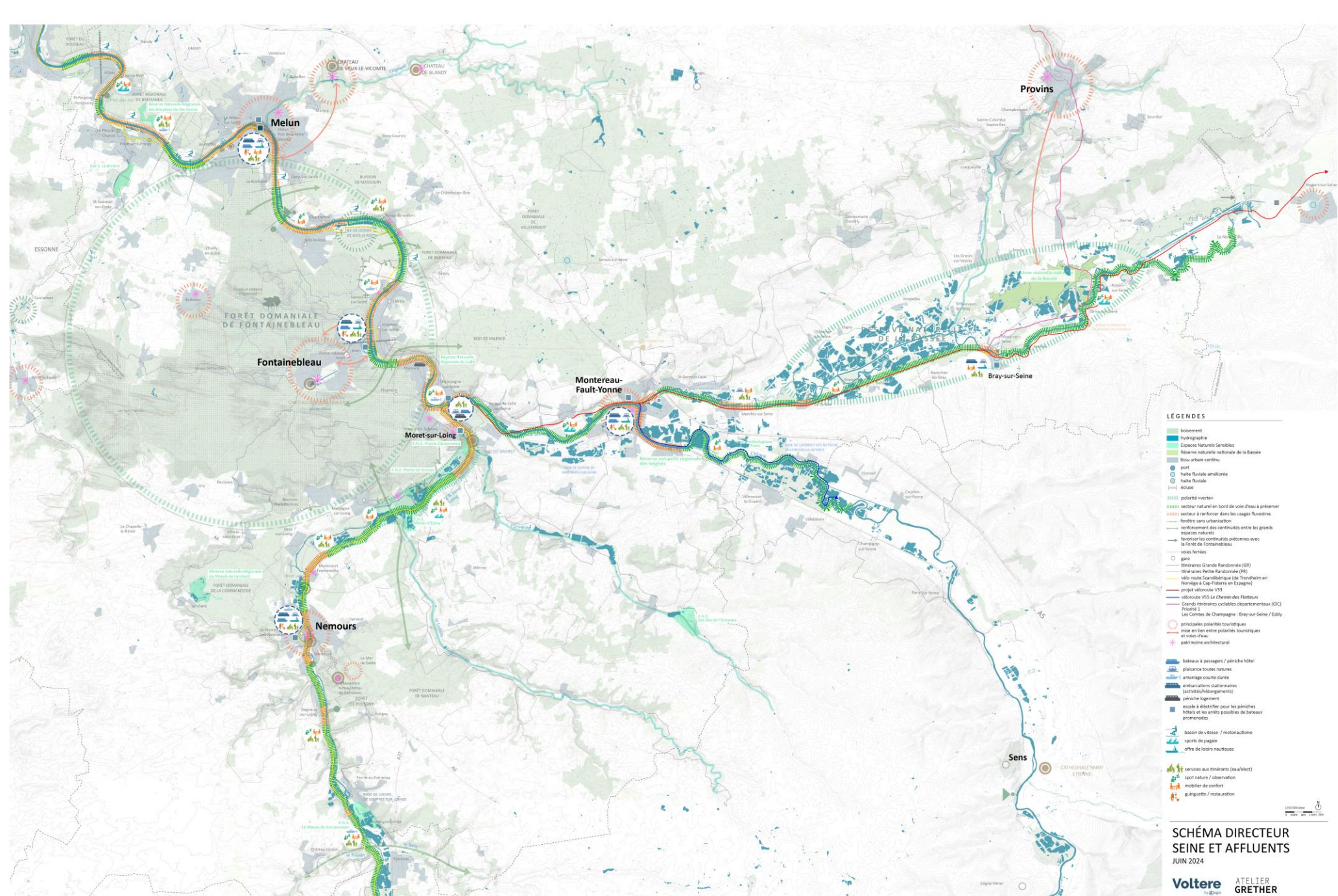


SCHÉMA DIRECTEUR SEINE ET AFFLUENTS
JUN 2024



LÉGENDES

- boisement
- hydrographie
- Espaces Naturels Sensibles
- Réserve naturelle nationale de la Bassée
- tissu urbain continu
- pont
- halte fluviale aménagée
- halte fluviale
- esclave
- | | | polarité montes
- | | | secteur naturel en bord de voie d'eau à préserver
- | | | secteur à renforcer dans les usages fluviaux
- | | | forêt sans urbanisation
- | | | renforcement des continuités entre les grands espaces naturels
- | | | renforcer les continuités piétonnes avec la Forêt de Fontainebleau
- | | | voies ferrées
- gare
- itinéraires Grande Randonnée (GR)
- itinéraires Petite Randonnée (PR)
- vélo route GrandRandonnée (GR, Tour du Val de Loire en Espagne)
- projet vélo route V33
- véloroute V55 Le Chemin des Fleuves
- Grands itinéraires cyclables départementaux (GIC) Priorité 1
- Les Comtes de Champagne : Bray-sur-Seine / Eddy
- principale polarité touristique
- site en lien entre polarités touristiques et voies d'eau
- patrimoine architectural
- bateaux à passagers / pêche hôte
- plaisance toutes natures
- amarrage courte durée
- amarrages permanents (archives/voies navigables)
- pêche logement
- aménage à destination pour les pêcheurs, hôtels et les aménageables de bateaux promenerades
- bassin de vitesse / motonautisme
- sports de pêche
- offre de loisirs nautiques
- services aux clients (eau/élect)
- spot nature / observation
- mobilier de confort
- guinguette / restauration

SCHEMA DIRECTEUR SEINE ET AFFLUENTS
JUN 2024



Voltere

by @egis

Shaping Tomorrow's Tourism

Contact

Fanny PERNOLLET

fanny.pernollet@egis-voltere.com

+33 6 62 79 67 94

6 rue Dunois
75013 Paris
France

T +33 1 42 17 03 38

Retrouvez l'équipe et nos références sur : www.voltere-consulting.com